

**Livre blanc
Janvier 2025**

**DES SCIENCES RELIGIEUSES AUX
SCIENCES SOCIALES DU RELIGIEUX**

**RECHERCHE, PRODUCTION
SCIENTIFIQUE, FORMATION,
INSCRIPTION INTERNATIONALE.
BILAN ET PERSPECTIVES**

Rapport par

Pierre-Antoine FABRE (EHESS)

Vincente FORTIER (CNRS, Strasbourg)

Vincent GOOSAERT (EPHE)

Philippe MARTIN (Lyon 2)

Table des matières

Avertissement	3
Introduction	4
Chapitre 1 : la recherche	7
Chapitre 2 : la production scientifique	14
Chapitre 3 : les formations	27
Chapitre 4 : l'inscription internationale	46
Synthèse	53
Perspectives pour l'avenir	55
Recommandations	58
Annexe	66

Avertissement

Collégalement conçu et réalisé par Pierre Antoine Fabre (EHESS), Vincente Fortier (CNRS, Strasbourg), Vincent Goossaert (EPHE) et Philippe Martin (Lyon 2), ce Livre Blanc aura témoigné dans les difficultés de sa gestation d'une réalité qu'il voudrait contribuer par ses recommandations à transformer : la dispersion de la communauté scientifique attachée au domaine des sciences religieuses, des sciences et des sciences sociales du religieux. Les instruments de l'enquête ont dû être construits en même temps que l'enquête se conduisait. Cet obstacle épistémologique a été surmonté comme il l'a pu, l'essentiel restant peut-être ce témoignage. L'acheminement de ce Livre Blanc a par ailleurs été en quelque sorte « rattrapé » par le succès de la réponse RELIGIS à l'AMI-SHS 2024, deux d'entre nous ayant été engagés sur les deux fronts : bon nombre de nos recommandations rejoignent les ambitions de RELIGIS et nous ne pouvons que souhaiter que RELIGIS en sortira renforcé. Mais nous avons aussi voulu nous situer dans une plus longue durée, à l'échelle des défis que représente dans les sociétés contemporaines une approche critique, dans le sens le plus noble de ce mot, du fait religieux¹.

¹ Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme genre générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Son utilisation n'a évidemment aucune intention discriminatoire.

INTRODUCTION

Une cartographie de la recherche française

Où en sont les sciences et les sciences sociales du religieux en France aujourd'hui ? Ce Livre Blanc a pour ambition de préciser un état des lieux et de suggérer des perspectives. Cette introduction sera réservée à un premier bilan général, avant une série d'enquêtes spécifiques qui nous permettront d'approfondir notre connaissance de la réalité actuelle et de dessiner les orientations les mieux fondées.

Une première remarque doit être faite : comme nous l'avons d'emblée noté, le paysage français est composé de *sciences* du religieux et de *sciences sociales* du religieux, dont les origines sont fort différentes, les premières venues d'une émancipation des anciens cadres de la théologie, mais attachées à la poursuite d'anciens savoirs (philologiques en particulier) et les autres venus de l'éclatement de ces cadres au tournant du XX^e siècle, avec la naissance de l'anthropologie, de la sociologie et de la psychologie, l'histoire et le droit, elles-mêmes riches, chacune à sa manière, d'une relation ancienne au fait religieux, ayant évidemment accompagné ces grandes évolutions.

La situation actuelle est cependant marquée, nous y reviendrons, par une convergence nouvelle de ces différentes trajectoires.

La **théologie** selon toutes ses déclinaisons (fondamentale, dogmatique, morale) et les sciences religieuses, l'exégèse en particulier, mais aussi la patristique, les théologies médiévales, modernes et contemporaines, aussi bien que l'ecclésiologie, relèvent pour partie d'une spécificité de l'Université de Strasbourg, seule université publique accueillant les deux Facultés de théologie, catholique et protestante. Chacune compte une équipe de recherche, des masters nombreux et diversifiés. Mais la théologie devient aussi partie prenante des recherches sur l'histoire du christianisme moderne, en particulier dans le cadre de nouvelles approches institutionnelles et culturelles de la place de la théologie dans l'économie de savoirs et dans leur mondialisation, tout spécialement dans la perspective des recherches sur l'histoire de l'évangélisation. Elle n'est plus aujourd'hui le seul privilège des théologiens, dans leur définition sacerdotale ou pastorale, et, pour ce qui concerne le catholicisme, masculine.

Le religieux est certes un objet légitime des **historiens** depuis longtemps, y compris et sous des formes nouvelles (voir chapitre 1 : La recherche) dans les courants historiographiques des dernières décennies (histoire des mentalités, des sensibilités, des émotions, etc.) mais il n'y a pas un champ distinct « Histoire des religions » (comme c'est le cas en Suisse par exemple), même si des associations savantes comblent partiellement cette absence, et même si les disciplines des sciences sociales -sociologie, anthropologie, psychologie...- se sont toutes confrontées à cet objet, mais sans lui faire une place spécifique en France dans le cours du XX^e siècle².

² Un séminaire tout récemment ouvert entre l'EHESS et l'EPHE cherche à en comprendre les raisons.

L'**anthropologie** et la **sociologie** des religions sont entrées quant à elles depuis plusieurs années dans une phase critique de leur histoire, qui s'est concrètement traduite par une perte d'influence dans l'Université française. L'anthropologie des religions a été confrontée à une critique de ses propres fondements et de leur enracinement européen. L'« anthropologie historique » a été une forme de réponse à cette critique, en explicitant l'histoire chrétienne de l'anthropologie et en rejetant la perspective d'un surplomb de l'anthropologie contemporaine sur le passé des religions historiques et sur la pluralité de ces religions. Par ailleurs, les frontières de l'anthropologie et de la sociologie se sont progressivement brouillées au fur et à mesure que l'anthropologie au terme de son « détour » (pour reprendre une formulation célèbre de Georges Balandier) par les espaces extra-européens s'est rapprochée d'une anthropologie du « proche ». Dans le même temps, la sociologie « religieuse » telle qu'elle avait pu marquer des travaux attachés, dans une tradition catholique, à l'étude des réalités contemporaines, s'est ouverte à une sociologie des religions qui la plaçait dans une mitoyenneté étroite par rapport à l'approche anthropologique. Une « socio-anthropologie » de fait domine aujourd'hui une partie de la recherche.

Le **droit** (légiféré et surtout prétorien) est de longue date mobilisé dans l'appréhension des phénomènes religieux. Sans pour autant définir la religion (ou la secte), la discipline juridique, très largement entendue, occupe une place centrale dans la régulation dynamique des activités religieuses, éclairée par ce « vaste champ d'expérience » que constitue l'histoire du droit.

La place de la **psychologie** est très spécifique : liée à la fin du XIX^e siècle à une sortie des cadres de la psyché aristotélicienne, elle occupe alors une fonction stratégique, de James à Bergson, pour penser les ressorts de la psychologie individuelle et collective. Le surgissement de la psychanalyse l'a largement recouverte ensuite, mais elle est aujourd'hui à nouveau au centre des interrogations de la déstabilisation de la psychanalyse elle-même, entre la critique de ses fondements européens et le développement des psychologies comportementales contemporaines. Elle fait aujourd'hui partie intégrante du champ des sciences sociales du religieux, avec l'apport nouveau des sciences cognitives, pour une part liées à l'héritage de la philosophie analytique, significativement soustraite à la théologie dans son adoption continentale³.

Ce champ très varié s'est développé institutionnellement dans deux espaces distincts : les départements disciplinaires à l'université d'une part, et les institutions spécifiquement consacrées au fait religieux de l'autre, à savoir un petit nombre d'unités mixtes du CNRS, de l'EPHE et de l'EHESS. L'École Pratique des Hautes Études comporte une section des Sciences religieuses qui réunit une soixantaine de chercheurs. Fondée à la fin du XIX^e siècle dans la perspective d'une approche laïque de l'histoire des religions (et alors même que bon nombre de ses chaires était occupée par des ecclésiastiques en rupture de ban par rapport à la « vieille Sorbonne »), elle rassemble aujourd'hui des chercheurs attachés à l'étude des monothéismes (regroupés au sein du Laboratoire d'études des monothéismes, LEM) et d'autres chercheurs soucieux de comprendre une multiplicité de mondes religieux dans les sociétés contemporaines et de la place des laïcités dans la réalité de ces sociétés (regroupés au sein du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités, GSRL). L'École des hautes études en sciences sociales compte par ailleurs parmi ses unités le Centre d'études en sciences sociales du religieux (CÉSor), qui regroupe un ensemble d'une trentaine de chercheurs issus d'une formation sociologique, anthropologique et historique, lui aussi dominé par la recherche contemporaine mais soucieux d'entretenir un lien avec des approches de longue durée, depuis l'époque byzantine.

³ Voir sur ces intéressants problèmes géo-scientifiques la livraison « Philosophie de la religion » coordonnée par Vincent Delecroix dans les *Archives de sciences sociales des religions*, 2015/1.

Le rapprochement étroit des unités des deux Ecoles dans le cadre du Campus Condorcet met en œuvre une nouvelle dynamique d'articulation des sciences et des sciences sociales du religieux. Il est significatif qu'un séminaire commun organisé depuis deux ans sur le sujet de « l'histoire des religions » comme discipline s'interroge sur la manière dont l'ensemble des disciplines mobilisées par ces différents centres s'est trouvé confronté à différents moments de leur histoire au statut et à la fonction de « l'histoire des religions ». C'est, là encore, un point de convergence entre les sciences sociales et les sciences religieuses.

Les enquêtes conduites dans le cadre de ce Livre Blanc prennent place dans cette situation nouvelle. Elles visent à articuler le lien entre les institutions que nous venons d'évoquer et le champ très vaste, mais aussi très morcelé, de la recherche contemporaine et il est aujourd'hui impératif de décentrer l'approche pour parvenir à une évaluation de la réalité de la recherche à l'échelle de l'espace national.

CHAPITRE 1

LA RECHERCHE

(résultats de l'enquête)

On trouvera ci-dessous le résultat d'une enquête conduite auprès de 80 chercheurs et enseignants-chercheurs sur la base d'un questionnaire largement diffusé au sein de la communauté scientifique (nous avons retenu pour examen les réponses les plus complètes). Sans pouvoir conclure évidemment à l'exhaustivité, et construire des données statistiques, les réponses réunies (plus de la moitié des réponses demandées, ce qui peut être interprété comme un signe favorable de la disposition réflexive de nos collègues sur leur engagement) ont semblé suffisamment significatives pour fonder la lecture que nous en proposons ici, d'autant plus qu'elles témoignent à l'évidence d'une mobilisation particulière des « répondants », qui peut permettre de déceler les orientations actuelles et à venir de la discipline ; en précisant que certaines entrées recouperont nécessairement d'autres chapitres du Livre Blanc, sur la mobilité internationale en particulier. Précisons enfin qu'une majorité des réponses apportées l'ont été par de jeunes collègues, souvent tout à la fois « à cheval » entre l'enseignement secondaire et un centre de recherches universitaire, ou encore en début de carrière dans l'enseignement supérieur. Peu de nos collègues les plus chevronnés et/ou les plus forts d'une œuvre importante ont répondu à notre appel : on y verra sans doute le signe d'une certaine forme d'individualisme et on pourra le regretter, tout en remerciant d'autant plus vivement celles et ceux qui auront contribué à l'effort du Livre Blanc. « Celles et ceux » : en effet, une moitié, voire une majorité de femmes ont répondu à ce questionnaire ; elles sont également particulièrement nombreuses dans les rangs de l'enseignement secondaire, associées seulement à des centres universitaires. Ce n'est certainement pas un hasard si elles ont voulu le faire savoir.

1. La distribution et la dispersion des chercheurs dans le paysage des laboratoires

Plus de la moitié des réponses concernent les membres de laboratoires spécialisés dans notre domaine de recherches. Un certain nombre cependant sont associés seulement à de telles unités en étant principalement rattachés à des centres de recherches non-spécialisés sur les faits et problèmes religieux. Compte-tenu de ce correctif, c'est plutôt la proportion importante de chercheurs extérieurs ou principalement extérieurs à un très petit nombre de laboratoires spécialisés (le LEM et le GSRL de l'EPHE, le Césor de l'EHESS, le LHARA à Lyon2, le DRES à l'Université de Strasbourg, pour les répondants) qui retient l'attention. Il y a peut-être là encore un biais, bon nombre de chercheurs et enseignants chercheurs relevant de ces laboratoires n'ayant pas répondu à notre appel. Mais ce biais est significatif : il manifeste la préoccupation de nos collègues « isolés » de participer d'une communauté plus large dans le champ des sciences sociales du religieux. Cela est vrai en particulier des spécialistes du droit et

fait apparaître l'importance de cette discipline dans le champ des préoccupations contemporaines concernant la ou les laïcités, la place du religieux dans l'espace public, etc.

2. Les répartitions disciplinaires

- par spécialités

Les historiens dominent très largement (près de 40 réponses) l'ensemble des disciplines, suivis, de loin, par les juristes. Divers collègues se réclament de plusieurs disciplines mais il est remarquable que très peu d'entre eux (moins d'une dizaine) signalent les « sciences religieuses », entendues dans le questionnaire selon leur acception la plus large, et encore moins la théologie : cela est certainement dû au fait que les institutions universitaires confessionnelles ont très peu répondu à notre appel mais cela tient aussi à ce que la « théologie » n'est pas encore perçue comme une discipline parmi d'autres, alors même qu'au niveau de la recherche, comme nous l'avons signalé en ouverture de ce Livre Blanc, c'est sans doute de ce côté-là que certaines des mutations les plus profondes se font jour dans le champ. Mais cela n'atteint pas « l'identité » sous laquelle nos collègues se représentent eux-mêmes.

Anthropologues, sociologues, philosophes et spécialistes de la littérature apparaissent peu, ou plus précisément ont peu répondu. On est en revanche frappé par le nombre relativement élevé (plus de dix réponses) des spécialistes des sciences de l'information et de la communication, sur le sujet des nouvelles formes de prosélytisme via Internet, par exemple : sur des terrains par définition nouveaux, ces chercheurs, souvent jeunes, et qui, de plus, n'appartiennent généralement pas à des unités spécialisées sur le religieux, n'hésitent pas à revendiquer une position dans le champ. C'est inversement révélateur des raisons pour lesquelles si peu d'anthropologues ont éprouvé le besoin de répondre alors qu'ils sont nombreux à toucher au religieux d'une manière ou d'une autre (on y reviendra plus loin).

- par religions

Le christianisme et le catholicisme (à partir de l'époque moderne) dominent très largement le paysage (plus de la moitié des réponses). Les suivent de très loin le judaïsme, le protestantisme, très minoritairement le bouddhisme ou, plus fréquemment, des terrains multiconfessionnels, en particulier pour les juristes et tout spécialement à l'échelle du droit européen, cette discipline restant à cet égard tout à fait exemplaire et originale. Le plus surprenant est sans doute la marginalité de l'islam (six réponses sur 80). On constate ici un très grand écart entre la situation de la recherche et la demande de formation (en particulier au niveau des masters et sur des terrains contemporains).

- par époque

L'époque contemporaine représente à elle seule près de 50 réponses sur 80, qui réunissent les historiens du catholicisme, du judaïsme, du protestantisme sous la forme des mouvements évangélistes, d'une partie des spécialistes de l'islam, des spécialistes de la communication. Elle rassemble aussi une partie des médiévistes, second groupe en nombre et souvent doublement revendiqué pour l'époque médiévale et pour l'époque contemporaine du point de vue des recherches historiographiques (on doit avoir à l'esprit de ce point de vue que les spécialistes des textes médiévaux ont souvent été depuis une trentaine d'années pionnier dans l'usage des technologies numériques, d'une part pour des raisons liées aux sources manuscrites et à leur « localisation » physique, d'autre part parce que la communauté des médiévistes, d'une haute spécialisation linguistique, a été plus tôt que d'autres très internationalisée, avec comme conséquence la propagation et l'adoption précoces de ces nouvelles technologies mondialisées). Modernistes et antiquisants arrivent très loin derrière contemporanéistes et médiévistes. Effet de source lié à notre enquête, sans doute, mais le constat dit quelque chose, en particulier de la chute des recherches sur l'époque moderne, qui n'ont ni la ressource d'une demande de formation, ni celle d'une forte internationalisation. Il y a presque là un signal d'alarme, par rapport à ce que la période moderne (du XVI^e au XVIII^e siècle) représente aujourd'hui encore du point de vue de son héritage philosophique et politique.

- par aires culturelles

L'Europe – pour une part grâce au droit - écrase toutes les autres aires culturelles dans notre échantillon (plus d'une cinquantaine de réponses). Certes, il s'agit d'une grande Europe, et les recherches étroitement limitées à l'espace français sont désormais très réduites (moins d'une dizaine) ; mais les autres aires restent ultra-minoritaires : l'Asie domine mais très loin derrière l'Europe (une douzaine de réponses). On peut être surpris en particulier par la quasi-disparition de l'Amérique latine (trois réponses) : le même questionnaire il y a une dizaine d'années aurait probablement rendu une image différente, aussi bien pour ce qui concerne les Amériques coloniales que le XX^e siècle. L'Amérique du nord, l'Afrique, l'Océanie sont presque absentes. On peut être également surpris par le petit nombre de réponses multi-situées, dans un paysage scientifique apparemment régi par l'injonction de la globalisation.

Il n'est pas aisé de tirer des leçons de ce parcours à partir d'un échantillon trop partiel, mais s'imposent néanmoins deux constats : d'une part, les sciences et sciences sociales du religieux sont peu identifiées comme telles dans le spectre des disciplines, d'autre part, les recherches sur l'islam – et sur les aires culturelles dominées par la marque de l'islam - restent paradoxalement presque invisibles dans une France désormais largement multiconfessionnelle et où l'islam occupe une place majeure. Mais cette place n'est pas ou pas encore manifeste dans l'espace de la recherche, hors l'IISMM et le GIS-MOMM, dont la fonction structurante doit être soulignée ; et en signalant également la vitalité des recherches en droit musulman, le droit étant à l'évidence l'une des disciplines les plus affûtées aujourd'hui dans notre domaine pour ses multiples croisements avec le fait religieux, ce Livre Blanc le fait apparaître à plusieurs reprises.

3. Les objets de recherches privilégiés et leur évolution dans les dix dernières années

- la place traditionnelle de l'histoire sociale et culturelle

Dans un pays d'une forte tradition laïque, les sciences sociales du religieux sont longtemps passées par l'entrée la plus éloignée possible des secteurs réservés ou considérés comme tels de la théologie ou de la spiritualité : ainsi de l'histoire rurale, de l'histoire de l'urbanisation, de l'histoire des collèges, de l'histoire de la production et de la diffusion du livre – c'est-à-dire également aussi pour l'essentiel par un terrain historique. La sociologie des faits religieux a progressivement pris le relais au fur et à mesure que les pratiques religieuses elles-mêmes tendaient à s'effacer du paysage de la France « catholique », en restant cependant largement concentrée sur des enquêtes collectives

- le développement des enquêtes sur les pratiques dévotionnelles

On pourrait dire, à l'appui de l'examen des bibliographies réunies à la suite de notre appel, qu'au fur et à mesure du recul de la proportion des spécialistes du domaine eux-mêmes marqués par une appartenance confessionnelle – surtout dans le champ du catholicisme, comme nous y reviendrons –, le passage s'est fait à des objets de recherche plus intimement liés au sentiment religieux : dévotions aux saints, cultes reliquaires, pratiques votives et ceci bien au-delà de la seule sphère chrétienne. Le champ des recherches s'est ouvert à ce qui est largement devenu un objet, et en tant que tel un objet « comparable ».

- l'entrée dans l'histoire des « Églises »

Mais parallèlement et « par le bas », à partir justement d'une histoire des pratiques - mais aussi par le droit, qui en est proche - l'histoire des institutions ecclésiales s'est elle-même réouverte et elle devrait, dans son principe, s'ouvrir elle aussi à des approches comparatives, entre des « clergés » dont aucun n'est comparable à l'autre et qui, de ce fait même, peuvent être des incomparables comparés et franchir les limites des sciences historiques pour venir rencontrer le monde contemporain dans des perspectives socio-anthropologiques nouvelles.

- l'articulation sur le champ littéraire et artistique

Très insuffisamment représentées dans notre échantillon, sans doute parce qu'elle se laissent peu prendre dans les filets des sciences du religieux, les recherches artistiques et littéraires sont certainement aujourd'hui une voie d'accès privilégiée à une nouvelle approche du fait religieux : les disciplines littéraires ne sont d'ailleurs pas tout à fait absentes de nos réponses et elles sont centrales pour la compréhension des « écritures spirituelles », qui marquent si profondément l'époque moderne, entre théologie, philosophie et littérature ; mais l'histoire des images est également une voie royale - prenons le cas exemplaire de l'Espagne où les recherches dans ce domaine ont permis la reconquête d'une histoire religieuse stérilisée par des décennies d'histoire ecclésiastique - dans une très longue durée, de l'Antiquité tardive jusqu'au XX^e siècle (avec l'apparition des images animées, fortement investies par le commentaire chrétien au cours

du XX^e siècle : mais là encore, les passerelles manquent entre le religieux et les départements d'histoire du film, et il faut saluer à cet égard la récréation toute récente d'une chaire d'anthropologie visuelle du religieux à l'EPHE ainsi que le lancement, en 2025, d'un projet d'ouvrage collectif sur le religieux et le film, projet enraciné d'abord dans le patrimoine religieux de l'anthropologie visuelle depuis Jean Rouch).

- religions et migrations

Il faut enfin signaler le développement récent des recherches sur l'articulation des mouvements migratoires sur la transformation des conceptions et des pratiques religieuses et ceci à l'échelle mondiale et dans toutes les directions. C'est un domaine d'une richesse remarquable, dans lequel l'anthropologie, aujourd'hui très soucieuse d'une articulation entre différents terrains, est particulièrement active ; et c'est même le terrain sur lequel elle ressort le plus, tout au moins dans notre échantillon et avec les biais que nous avons relevés.

4. Les conversions disciplinaires

Il serait sans doute excessif de parler de conversions et ceci d'autant plus que, comme nous l'avons d'emblée signalé, c'est une majorité de jeunes chercheurs qui ont répondu à notre appel. Mais, lorsqu'un premier recul bibliographique peut être pris, il est important d'observer une évolution vers une intelligence des pratiques dévotionnelles qui peut faciliter le croisement de l'histoire et de l'anthropologie et les glissements d'époques anciennes, médiévales ou modernes vers le contemporain, le tout marqué enfin par le dépassement des frontières d'aires culturelles : on peut considérer au vu des réponses reçues comme un symptôme très révélateur et prometteur de ces évolutions un nouvel intérêt, ou un intérêt complètement renouvelé dans ses approches, pour la littérature hagiographique, longtemps réservée à une tribu tout aussi traditionnelle que confessionnelle. L'hagiographie – chrétienne comme islamique, comme bouddhique ou taoïste, etc. – est tombée dans le domaine public et scientifique.

5. La part des publications collectives

Elle est incontestablement très importante dans l'ensemble des bibliographies consultées. Au-delà de données plus générales liées à la recherche sur programme et à l'incitation à la publication de la part des diverses tutelles, on peut signaler l'envergure spatiale et temporelle de nombre de ces publications, liée à la transversalité large, chronologique au moins, des thématiques attachées au domaine du religieux (par exemple : émotions, normes, etc...).

6. Les choix de revues (spécialisées ou généralistes)

Ce volet est abordé ailleurs (chapitre 2 et chapitre 4). Nous voudrions seulement signaler ici, pour nous en réjouir, une certaine ouverture des différentes spécialités à différents canaux de diffusion. Une quinzaine de bibliographies témoignent de cette ouverture, au sein desquelles il convient cependant de détacher la situation particulière des sciences de l'information et de la communication, nouvelles venues et qui « nichent » donc dans d'autres lieux éditoriaux consacrés.

7. La mobilité internationale

Le contraste est frappant entre la densité quantitative et qualitative des bibliographies et la circulation internationale, en particulier pour des médiévistes que tout appellerait à se déplacer, tout au moins en Europe (voir aussi sur ce point le chapitre 3), et qui sont de plus très fortement intégrés à des réseaux de recherche internationale, en particulier pour ce qui concerne le développement des humanités numériques. La mobilité, quand elle a lieu, reste limitée pour l'essentiel à l'Allemagne et aux États-Unis, auxquels il faut cependant ajouter pour les années récentes Taiwan et la Chine, dont les circuits d'échanges avec la France se sont notablement renforcés à la faveur d'une politique très volontariste de part et d'autre, aussi bien au niveau des chercheurs confirmés que des doctorants.

8. L'engagement dans l'espace public

Il faut revenir ici aux sciences de l'information et de la communication, qui se distinguent (peut-être par leur spécialité même), du point de vue de l'engagement hors des cercles éditoriaux et de la sociabilité scientifique proprement dits. Les juristes, évidemment fortement sollicités par un grand nombre de questions ultra-contemporaines (comme les évolutions des laïcités, la législation de la fin de la vie, etc.), les suivent de près. On ne peut que constater inversement le très petit nombre de chercheurs relevant d'autres disciplines sur ce terrain de la communication publique, alors même que bon nombre des débats contemporains ne sont pas seulement contemporains (comme la fin de la vie par exemple et le lancinant débat sur le suicide, sujets qui gagneraient à être largement exposés et mis en contexte dans d'autres espaces religieux).

Conclusion

Deux traits dominants s'imposent.

1. Le caractère par définition pluridisciplinaire de notre domaine de recherche et ceci le plus largement possible, dans l'espace comme dans le temps et dans les angles d'approche, favorise incontestablement un certain dynamisme dans l'évolution des parcours de recherche.

2. La dissémination des chercheurs dans des milieux de recherche qui ne sont pas exclusivement consacrés aux sciences et aux sciences sociales du religieux (à l'exception d'un petit nombre d'unités) peut représenter, en fonction du premier trait, un atout réel pour l'ensemble de la communauté scientifique.

Nos recommandations seront la conséquence de ces deux dimensions : l'effort devrait moins porter sur l'augmentation des unités de recherche spécialisées que sur le renforcement du soutien des chercheurs impliqués dans le domaine mais non affiliés à une équipe spécialisée, aidant en particulier la diffusion de leurs travaux et leur propre mobilité (voir le chapitre Recommandations). On peut y ajouter ici l'apport considérable, symboliquement et effectivement, que pourrait représenter l'adoption pour notre domaine du dispositif qui connut naguère (dans les années 1980) un grand éclat dans le champ de la philosophie, dans le cadre des activités du Collège international de philosophie : la décharge partielle d'enseignants du secondaire pour leur faciliter l'accès à la recherche et à l'enseignement dans le supérieur. Le réseau RELIGIS, récemment accepté dans le cadre de l'AMI-SHS, pourrait-il offrir cette possibilité ? Ou l'insertion dans des unités de recherche spécialisées dans le domaine, à l'image des délégations du CNRS ?

Soulignons dès maintenant, pour revenir à RELIGIS, que son orientation principale vers le développement de la recherche en réseau va dans ce bon sens. Elle devra avoir comme l'un de ses instruments un annuaire des chercheurs et enseignants-chercheurs concernés, qui a manqué pour l'élaboration de ce Livre blanc. La tâche ne sera pas facile (elle n'a pas pu être accomplie par le GIS-Religions), mais on peut espérer que les moyens mis disposition permettront d'aller de l'avant).

CHAPITRE 2

LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

1.- La part du « religieux » dans le circuit du livre

- *Les éditeurs*

Si nous dressons une typologie des éditeurs en France s'intéressant à notre domaine, nous devons retenir six sortes de maisons :

- a. Des maisons qui continuent à afficher un ancrage confessionnel tout en acceptant des travaux universitaires indépendants de tout ancrage de ce genre. C'est le cas de Artège. Elle a d'abord été une maison de vente par correspondance religieuse (2005) ; puis a développé l'édition (2007) sous la marque Tempora. Une soixantaine de titres a été éditée entre 2007 et 2009. Lorsque le groupe Elidia se constitue, la maison prend le nom d'Éditions Artège. Elle se spécialise dans la pensée religieuse : travaux d'exégèse (rachat des éditions Soceval en 2009) ; collection Grands classiques de la spiritualité (2010) ; théologie en collaboration avec l'institut Catholique de Toulouse ; collection « Prières en poche » (2011), etc. Certains titres remportent un réel succès comme *Croire* du père Zanotti Sorkine en 2012 qui est vendu à 30 000 exemplaires. Cet éditeur reprend Desclée de Brouwer en redressement judiciaire (2014). Naît en novembre 2016 le groupe ELIDIA qui réunit Artège, Desclée de Brouwer, les Éditions du Rocher, Ad Solem, Nouvelle Cité et d'autres.
- b. Des maisons fondées par des religieux mais qui diversifient leur catalogue. La plus emblématique est celle du Cerf, fondée en 1929 et gérée par l'ordre dominicain. La maison traverse une période très difficile à partir de 2010 avec trois années consécutives de déficit, avant d'être reprise sous la direction de J.-F. Colosimo. Elle peut compter sur un socle puissant, la vente des Bibles et des textes officiels de l'Église. À côté d'ouvrages religieux (collections Spiritualité, Religions, etc), elle se lance dans des entreprises ambitieuses (comme la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin en novembre 2024). Pour améliorer sa marge de progression financière, elle a développé une activité liée aux faits sociaux société et à l'histoire sans lien avec la religion. Elle s'est rapprochée d'universitaires en ouvrant son catalogue et en développant la collection « Patrimoines ».
- c. Des maisons généralistes qui font une place importante aux questions religieuses. Ces maisons sont nombreuses : Le Seuil, qui a été la plus brillante pendant longtemps dans cette catégorie, sous l'ombre tutélaire de Paul Ricoeur et de la Résistance, Tallandier, Fayard, Champvallon, les Éditions du CNRS ... Toutes publient des travaux universitaires sans pour autant privilégier les publications de thèses.

- d. Les presses universitaires. Beaucoup, ayant pris conscience de l'importance du fait religieux, ont créé des collections propres : « Faits de Croyance » aux PUL (Lyon) ; « Identités religieuses » aux PUB (Bordeaux), mais aussi Rennes, Strasbourg et d'autres.
- e. Des maisons étrangères dans lesquelles la langue française a une place importante : Labor et Fides (Genève) ; Droz (Genève) ; Brepols (Turnhout) ; Lessius (Bruxelles), etc.

Ce panorama fait apparaître deux réalités :

- La force d'un secteur où s'affirment des maisons spécifiques. Soulignons qu'il existe un marché très prometteur, qui ne nous concerne pas directement ici : les livres de « spiritualité ». Des sites prolifèrent (comme la Librairie chrétienne dont le site explique : « La mission de la CLC est d'honorer Dieu en mettant la littérature et les ressources chrétiennes à la disposition de toutes les nations, pour que chacun accède à la foi et à la maturité dans le Seigneur Jésus-Christ. »). Toutes les religions sont ici concernées par le succès du livre religieux. Dans les librairies proches de l'islam, les best-sellers sont les livres de formation pour les enfants et ceux qui donnent des conseils pour vivre pratiquement sa religion.
- Pour les travaux universitaires, les possibilités sont nombreuses. Mais les thèses et les ouvrages de recherche peinent à trouver leur place s'ils ne sont pas soutenus par des aides à publication. Celles-ci sont variables. Quand elles sont demandées (le plus souvent aujourd'hui), elles s'établissent le plus généralement autour de 2 500 euros. Avec certains partenaires étrangers, elles peuvent être beaucoup plus importantes.

- *Les ventes*

En l'absence de chiffres globaux de vente (qui étaient naguère donnés par LIVRE HEBDO), nous avons mené une enquête auprès de la librairie parisienne La Procure, maison connue pour son lien avec le christianisme. Fondée en 1898 par l'abbé Delépine à Arras, elle fait partie du groupe *La Vie* (1975-2003), puis du groupe *Le Monde* (2003-2008). En 2008, elle est rachetée par un groupe constitué de Bayard, Le Cerf, le CFRT et le groupe Eyrolles. Elle dispose aujourd'hui de 400 000 clients, ce qui fait donc d'elle un excellent observatoire pour notre réflexion.

La direction de La Procure a accepté de répondre à nos questions à la mi-décembre 2024. Notre but était de savoir ce qui s'était vendu le mieux dans la période la plus récente.

Cette première analyse montre que le public de la librairie intéressé par le religieux est attiré en priorité par trois types d'ouvrages :

- Les documents du Magistère ; il y a là une notion de verticalité, la volonté de se référer à la parole du pape, de trouver des « repères » ;
- Les livres d'approfondissement spirituel ; des voix dominent, spécialement celle d'Adrien Candiard (dominicain) ;
- Les livres pour vivre sa foi dans le monde (en particulier dans le mariage, thématique également essentielle dans les librairies « musulmanes »)

Meilleures ventes en 2024	
Livret de prières. Carnet Chants et prières	1887 exemplaires
<i>Encyclique. Il nous a aimé</i>	1667 exemplaires (parution octobre 2024)
<i>Sur la montagne</i>	888 exemplaires (parution septembre 2023)
<i>Ce livre que nous ne connaissons pas</i>	765 exemplaires
<i>Encyclique. L'espérance ne déçoit pas</i>	637 exemplaires (parution mai 2024)
<i>Puisque vous avez décidé de vous aimer</i>	575 exemplaires (parution janvier 2024)
<i>Encyclique Dignitas infinita</i>	522 (parution avril 2024)
<i>Akedia</i> (théâtre)	513 exemplaires (parution avril 2024)
<i>Dieu a tant aimé le monde</i>	491 exemplaires (parution août 2023)
<i>Jésus, c'est à toi d'y penser. Prière</i>	485 exemplaires

Le livre religieux semble une boussole pour des croyants en perte de repères dans une société dont l'évolution les inquiète.

Dans les meilleures ventes n'apparaît aucun des ouvrages relevant de nos disciplines. Nous opérons un focus sur ces textes :

Sciences humaines : meilleures ventes en 2024	
<i>Entre guerres</i>	473 exemplaires (parution avril 2024)
<i>La fin de la chrétienté</i>	432 exemplaires (poche)
<i>La défaite de l'occident</i>	261 exemplaires (parution janvier 2023)
<i>Le labyrinthe des égarés</i>	257 exemplaires (octobre 2023)
<i>Histoire intime de la 5^e République</i>	243 exemplaires
<i>Les ingénieurs du chaos</i>	234 exemplaires
<i>Le déclin du courage</i>	198 exemplaires
<i>Un si grand désir de silence</i>	190 exemplaires
<i>Idiss</i>	183 exemplaires
<i>Espérer</i>	160 exemplaires

La liste est celle des « livres que nous pouvions nous attendre à trouver » selon la formule d'une librairie de la Procure. Ce panorama montre des lecteurs nostalgiques, inquiets du monde actuel, et qui ont du mal à se projeter dans l'avenir.

La géopolitique est une thématique « de fond » avec des livres sur le conflit israélo-palestinien, la crise de l'Occident... Une fois de plus, ces lectures sont marquées par la nostalgie et par la crainte. L'actualité phagocyte ici toute approche de l'histoire et des sciences humaines. Le succès relatif mais rapide de *Mémoricide* de Ph. De Villiers (579 exemplaires vendus entre octobre et novembre 2024) traduit bien ce qu'attendent ces lecteurs.

Interrogés sur l'écriture universitaire, les libraires de la Procure indiquent que le catholicisme est le domaine le plus « attendu ». Des éditeurs font alors référence : Cerf ; CNRS Editions ; PUR ; Beauchesne (rachetée par le Cerf). Les lecteurs recherchent de quoi enrichir leur foi ; cela explique le grand succès de la collection universitaire *Sources Chrétiennes* (près de 700 ventes, tous titres confondus, au cours de l'année 2024). Les autres religions sont toujours envisagées en fonction de ce prisme catholique :

- Importance des ouvrages sur le judaïsme pensé comme une des fondations du christianisme ;
- L'islam dans ses relations avec le christianisme et l'Occident ;
- En revanche, les questions liées à l'inter-religieux n'intéressent pas les lecteurs de la - librairie.
-

-Bilan

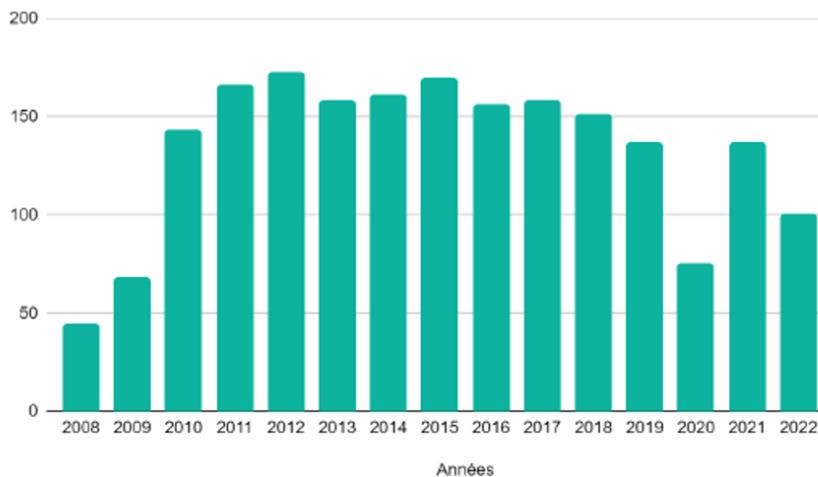
L'analyse des ventes de La Procure ne nous donne qu'un aperçu incomplet du marché du livre sur le religieux en France, mais ce travail est riche d'enseignements :

- Importance de la « production », existence d'un public nombreux, diversité des acteurs ;
- Peu d'influence du monde universitaire dans ce marché du livre ; cela traduit l'émergence de nouveaux leaders d'opinion. En effet, dans les médias, les questions religieuses sont rarement abordées par des universitaires et on en retrouve l'effet dans les ventes.

2. Les thèses

Une enquête sur les thèses soutenues entre 2008 et 2022 a été effectuée par Martin Prilleux, étudiant à l'ENSSIB (Villeurbanne) à partir du site « thèses.fr ». Les mots clés utilisés peuvent introduire des biais et donc ne révéler qu'imparfaitement la réalité. Cependant, l'échantillon de travail (2 000 thèses) permet de tirer des conclusions pertinentes.

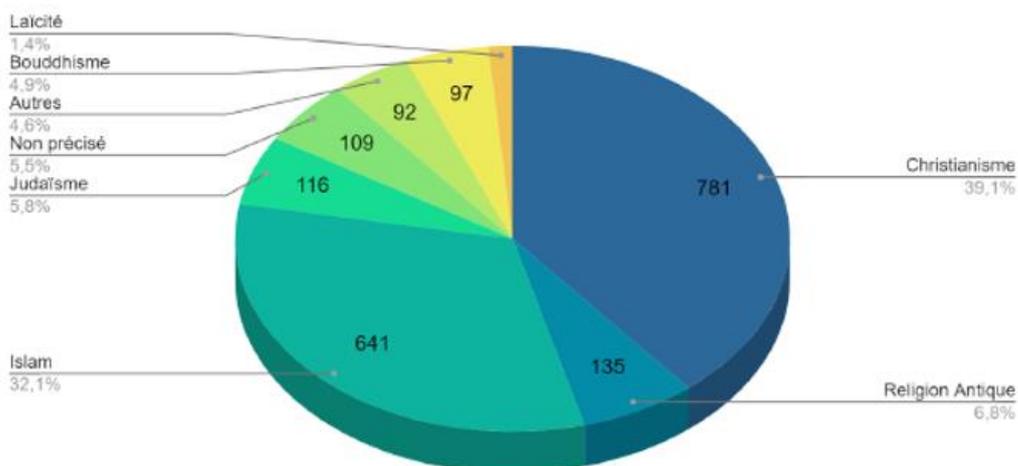
La première constatation est le nombre important de thèses concernant nos sujets.



Les lieux de soutenance sont cependant très peu nombreux. Avec chacun plus de 150 thèses soutenues, trois sites s'imposent en France : Paris (1021), Strasbourg (196) et Lyon (151). Aucun des 43 autres centres ne donne plus de 90 thèses sur cette période (3 n'en font soutenir qu'une seule). L'intérêt est donc national au sens le plus large puisque les universités ultramarines se penchent aussi sur ces questions. Cependant, les soutenances de thèses se concentrent sur quelques sites clairement identifiés.

Ces thèses sont soutenues dans une grande diversité de disciplines, ce qui signale la pertinence transversale des questionnements liés au religieux.

Répartitions des religions étudiées par les thèses

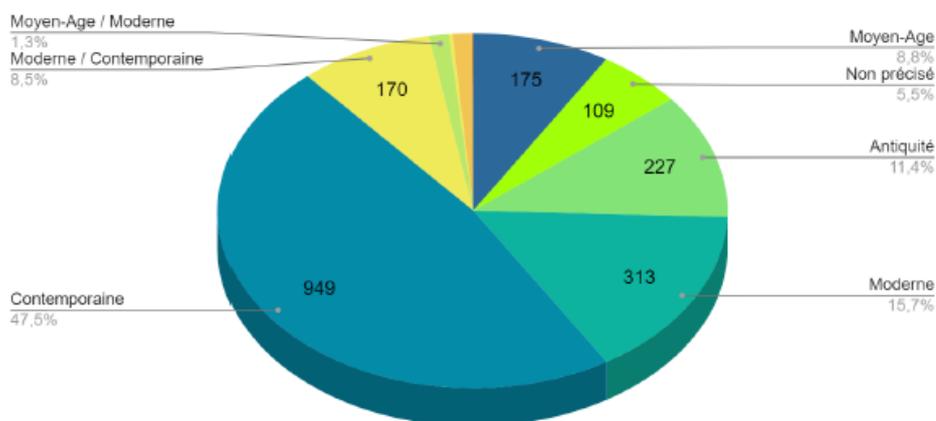


Toutes les religions n'attirent pas l'attention avec la même acuité. Deux concentrent plus des trois quarts des thèses : le christianisme et l'islam, selon les thématiques qui semblent le plus directement concerner notre actualité. Dans le cas du judaïsme ou des spiritualités asiatiques, nous pouvons expliquer la faiblesse des recherches par la nécessité de manier des langues « rares ». Nous pourrions cependant évoquer aussi la question du manque de formation sur ces

religions (voir le chapitre sur la Formation). La laïcité, quant à elle, est rarement traitée pour elle-même ; le plus souvent, elle est comprise en référence à une religion particulière ou à une thématique sociale générale.

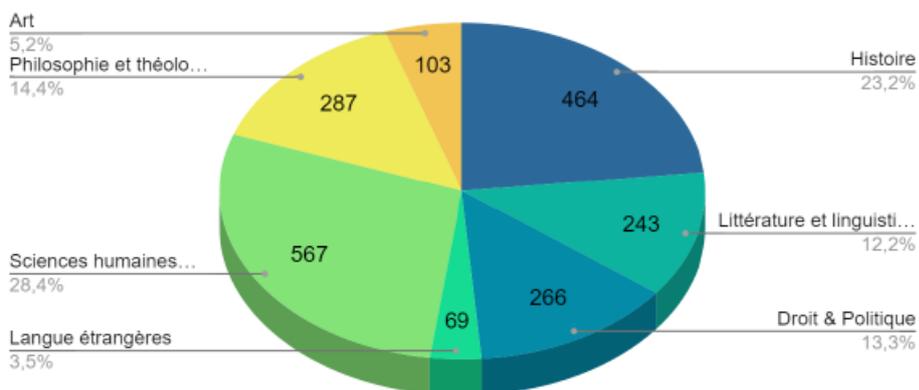
Ces premiers résultats montrent que la production de thèses répond aux questionnements de la société actuelle : la déchristianisation manifeste ; la montée de l’islam dans l’espace public français. Cela ne signifie pas que les thèses traitent exclusivement de ces deux questions. Mais le climat dans lequel nous vivons attire l’attention sur ces deux religions.

Répartition des périodes étudiées par les thèses



Cet ancrage dans l’actualité est encore plus manifeste si nous observons les périodes abordées : près de la moitié des thèses concerne la période contemporaine ; plus si nous y associons des thèses qui embrassent les périodes moderne et contemporaine.

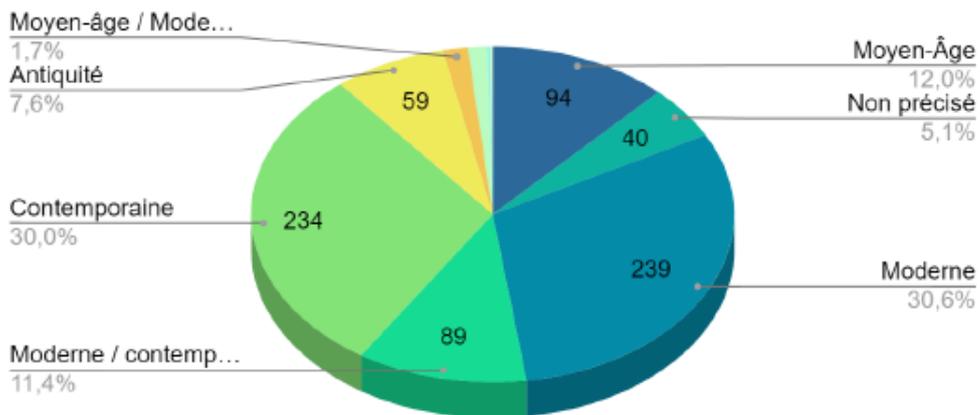
Répartition des sujets évoqués dans les thèses



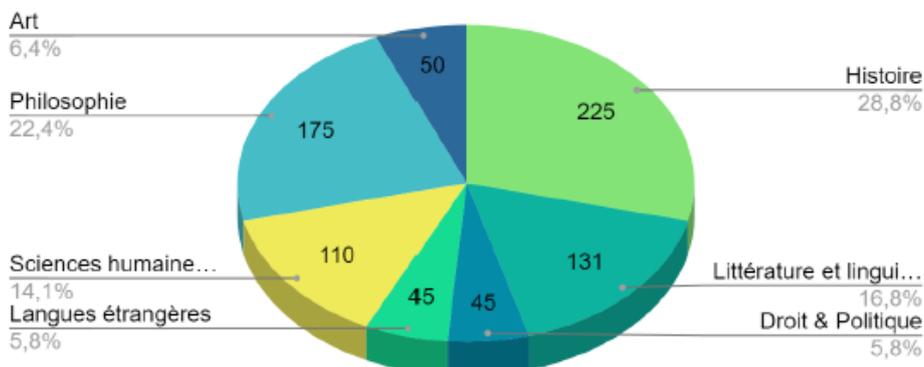
L'analyse des grandes thématiques renforce cette impression : près de 30% relèvent de la sociologie ou de l'approche sociale du religieux (catégorie « sciences humaines » sur ce graphique). Suivent les questions liées à l'histoire (23%). La compréhension des croyances intérieures retient beaucoup l'attention, que ce soit en philosophie et en théologie (14%) ou par l'étude du vocabulaire des langues sacrées (15%).

Puisque l'islam et le christianisme sont les deux religions qui sont l'objet de la majorité des thèses, penchons-nous un moment sur ces deux thématiques.

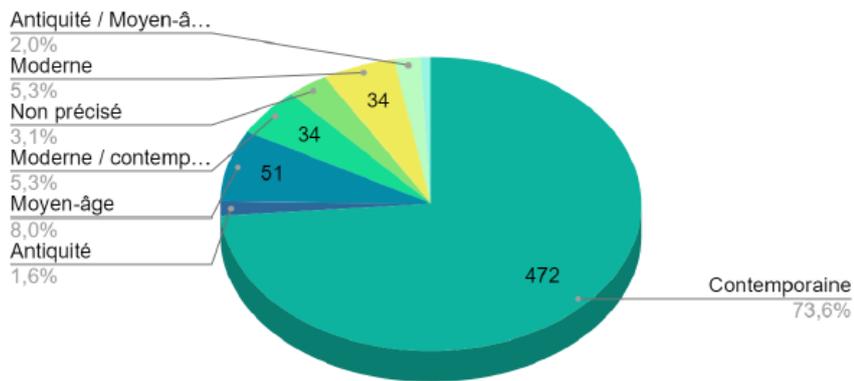
Période étudiée en fonction de la religion (christianisme)



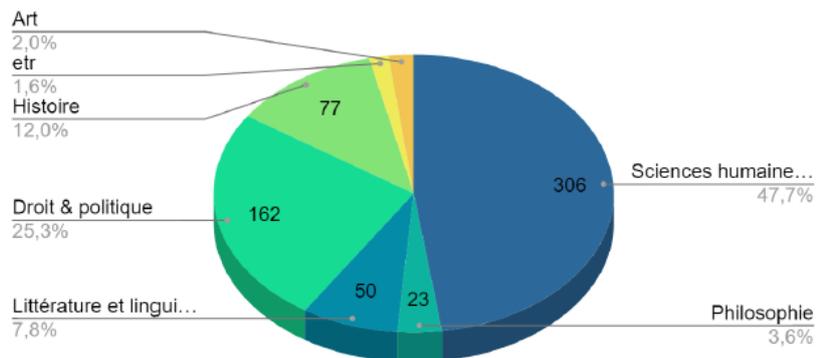
Sujet étudié en fonction de la religion (christianisme)



Période retenue en fonction de la religion (islam)



Sujet retenu en fonction de la religion (islam)



Dans les deux cas, la période contemporaine domine largement les études. Mais les sujets traités sont bien différents :

- Le christianisme semble un sujet d'histoire (28%) ou le porteur d'une pensée théologique/morale/philosophique (22%) ;
- L'islam est un sujet de société (47% sous la rubrique « sciences humaines ») ou de droit/politique (25%).

Deux approches radicalement différentes qui semblent traduire les *a priori* de la société :

- Le christianisme est le porteur d'un héritage dont on doit comprendre les racines et les implications alors qu'il est en train de disparaître ;
- L'islam implique un rapport à la société qui doit être compris et analysé.

-Bilan

Les thèses répondent aux questionnements de nos sociétés actuelles. Il est inutile de le déplorer ou de s'en réjouir : c'est un constat.

Si la thématique concerne l'ensemble du monde universitaire, trois centres se dégagent très nettement, chacun avec ses spécialités disciplinaires : le droit à Strasbourg ; l'histoire et l'anthropologie à Lyon ; la sociologie, la philosophie et l'anthropologie à Paris.

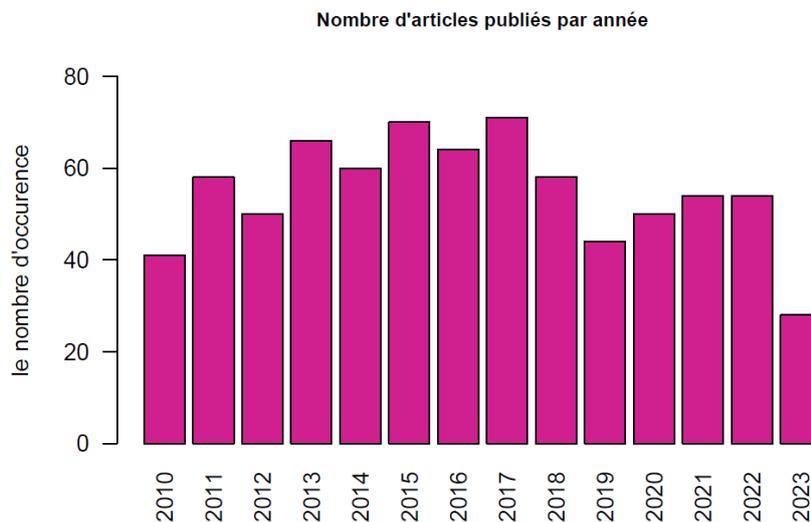
Il semble nécessaire de redonner toute son épaisseur au questionnement religieux pour qu'aucune religion ne soit négligée.

La question des religions comparées est quasiment absente.

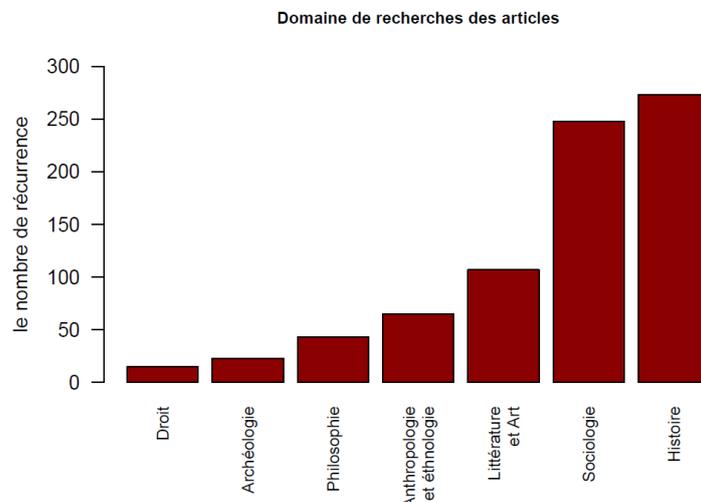
La notion de réseau et d'échanges semble indispensable à développer (voir chapitre Formations).

3. Les articles scientifiques

Pour compléter cette première approche de la « production », une enquête sur la production d'articles scientifiques a été confiée à Marie Tenezé, étudiante à l'ENSSIB (Villeurbanne). L'analyse porte sur les articles scientifiques déposés sur HAL entre 2010 et 2023 relevant de 461 revues ; toutes n'ont pas fourni de données pertinentes pour notre sujet. Le corpus final compte 771 articles. Une fois de plus, le travail à partir de mots clés sur une plateforme bien particulière (HAL) induit des biais importants, d'autant plus qu'historiens et sociologues semblent « sur-représentés » parmi les déposants (les deux tiers des articles analysés). Cependant, les renseignements collectés permettent d'avoir un regard précis sur les articles déposés.

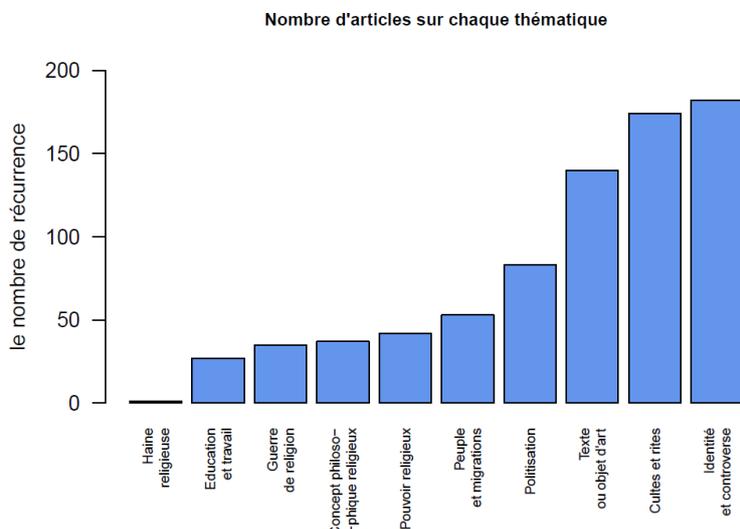


La production, du moins ce qui est signalé sur cette plateforme, est importante avec une grande régularité d'une année sur l'autre. Cela montre une tendance de fond.



Il y a une forte disparité entre les disciplines concernées, ce qui tient en grande partie à l'utilisation de HAL en fonction des disciplines. Cela ne reflète donc qu'imparfaitement la réalité. Soulignons, en particulier, le cas du droit qui est minoré.

Ces articles, à partir des mots clés, ont été répartis en dix catégories⁴ :



⁴ En Sciences de l'information et en Humanités numériques, le traitement de données numériques se fait sur un corpus large, avec une masse de données importantes afin de pouvoir identifier les singularités d'une population lors d'une analyse statistique. De fait, il ne faut pas se contenter de 10 mots-clés. Dans le cadre de cette étude, avec un corpus de 800 articles en moyenne, il a été fait le choix de réduire la variété des données, afin de présenter des graphiques aux analyses riches et cohérentes. Au cours de la récolte, il y avait trop de singularités car il n'y avait pas assez d'articles pour observer des similarités intéressantes. Il a été fait le choix d'élargir ces mots-clés, moins précis, mais qui se basent sur des mots-clés utilisés par la plateforme HAL. Il faut noter que certaines notices sont très peu détaillées et que les seuls mots-clés retrouvés sont "religion" et "science de l'information" : c'est en se basant sur le titre de l'article et de la revue qu'il a été possible de déterminer la thématique des documents.

L'analyse montre clairement que trois thématiques retiennent l'attention :

- La question, fort épineuse, des identités. Il s'agit de montrer comment les individus construisent leurs identités et comment cela résonne avec les questions sociales (combat féministe, combat LGBT...). Les textes mettent, le plus souvent, l'accent sur les difficultés, voire les conflits qui en découlent.
- La place des cultes et des rites dans la société. Deux facettes sont abordées. D'abord comprendre des pratiques qui, désormais, semblent relever de l'histoire, tout au moins pour de jeunes chercheurs évoluant dans une société déchristianisée (ex. : les processions, la messe...). Ensuite, voir comment ces gestes peuvent prendre place dans les sociétés actuelles.
- Les textes et la dimension patrimoniale des religions : le devenir des édifices anciens, la construction de nouveaux lieux, la place des textes dans nos sociétés.

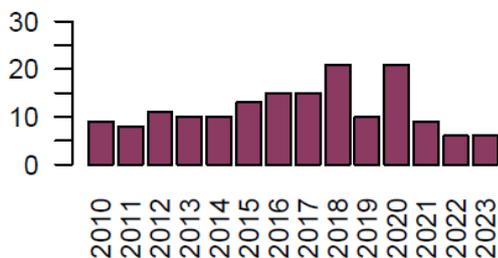
Comme pour les thèses, les recherches répondent aux questions implicites de notre époque. Connaître les zones étudiées est difficile car le quart des notices de HAL ne permettent pas de le savoir, en outre la « production » francophone en langue étrangère est fortement minorée. Cependant, 42% des articles pour lesquels nous pouvons établir la géographie étudiée concernent la France. Sans surprise la seconde zone géographique étudiée est le Maghreb.

Les périodes étudiées renforcent notre impression que la recherche « colle » aux questionnements sociaux : 24% des articles concernent le XXI^e siècle et 12% le XX^e ⁵.

Deux religions intéressent principalement la recherche :

- Christianisme : 65%⁶
- Islam : 23%
- Ce qui relève de « l'irreligion » : 5%
- Judaïsme : 4%
- Bouddhisme : 3%
- Hindouisme : 2%
- « Religions d'Asie » : 2,1%

Année de publication sur la religion musulmane



Année de publication sur la religion catholique

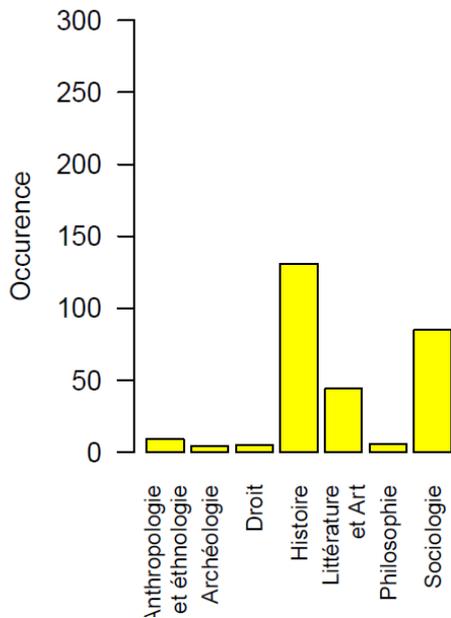


⁵ Signalons que dans un tiers des cas, nous n'avons pas pu déterminer la période étudiée.

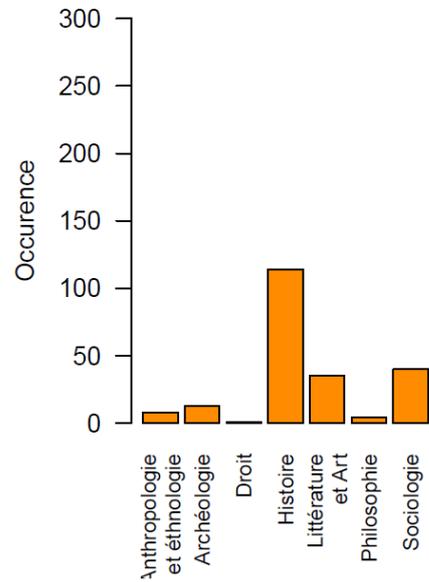
⁶ On peut dépasser les 100% car divers articles concernent plusieurs phénomènes.

Si les différences de traitement entre les religions sont très importantes, elles n'intéressent pas de la même manière les disciplines. Une comparaison entre les champs disciplinaires le montre parfaitement.

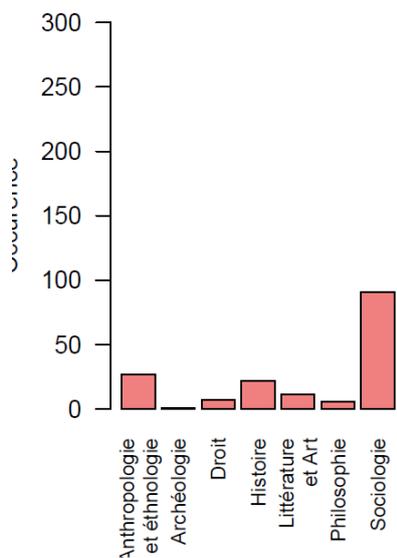
Les domaines de la recherche pour la religion catholique



Les domaines de la recherche pour la religion protestante



Les domaines de la recherche pour la religion musulmane



Les recherches sur les religions liées au christianisme demeurent ancrées dans l'histoire alors que l'islam demeure « dans l'actualité » avec des travaux qui concernent surtout la sociologie. Cette différence n'est pas un effet de mode.

Bilan

À l'issue de ce travail, nous devons remarquer :

- La force des publications sur le religieux, mais les ouvrages universitaires ne profitent pas de cet engouement ;
- Les maisons d'édition sont nombreuses, ce qui assure facilement la publication des travaux. Les revues ont cependant beaucoup de mal à vivre. La diversité des titres montre que notre champ est un lieu d'intense production ;
- La production universitaire (thèses ou articles scientifiques) demeure focalisée sur le christianisme et l'islam avec un traitement bien différent de ces religions : la première semble liée à l'histoire, au patrimoine, à l'identité... ; la seconde à son installation en occident. Cela semble bien correspondre au questionnement de la société ;
- La « production » française néglige ce qui a pu faire sa force depuis le tournant du XX^e siècle jusqu'aux années 1960 l'études des religions comparées. Il faut certainement voir là un effet de la technicité et de la spécialisation croissantes du champ : un Dumézil, un Benveniste sont-ils encore possibles aujourd'hui ? Mais c'est précisément la raison pour laquelle la collégialité d'un travail en réseau est aujourd'hui essentielle, comme nous ne cessons d'y insister ici.

CHAPITRE 3

LES FORMATIONS

1. L'enseignement du fait religieux s'effectue à deux échelles :

1- De nombreux enseignements prennent place dans des cursus universitaires. Cela est possible dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'études. Ainsi à Strasbourg, des parcours en lien avec l'enseignement du fait religieux sont proposés dans le master histoire (parcours « Religions, histoire et sociétés »), dans le master sociologie (parcours « Religions et sociétés »), le master LLCER (parcours « Etudes moyen-orientales et méditerranéennes »). Cette réalité singularise le champ qui nous occupe ici, dans la mesure où d'autres domaines de recherche ont suivi une voie différente, en autonomisant un parcours particulier, dans les études de genre, par exemple, qui ont dû chercher à s'imposer dans le paysage récent. Mais c'est aussi le cas du champ des apprentissages sur le fait religieux, qui présente donc ce double caractère. Et c'est là sans doute sa véritable singularité.

Beaucoup d'établissements ont développé des formations liées au « religieux ». Nous pouvons, parmi beaucoup d'autres, prendre deux cas : Montpellier et Strasbourg

Le département de sociologie de l'Université de Montpellier 3 a créé un « Parcours spiritualités, religions, utopies et mondes symboliques »⁷. Le socle est disciplinaire, mais porte une ouverture interdisciplinaire (anthropologie, philosophie, histoire...). La formation étudie les recompositions du religieux, la radicalisation et les nouvelles spiritualités, mais aussi les religiosités séculières, les mouvements sociaux qui construisent des modes d'existence utopiques, les systèmes de représentation symboliques et les marques du sacré qui émaillent la « culture populaire », l'adaptation des mythes anciens et des pratiques rituelles en contexte de modernité.

À Strasbourg, le département de sociologie, dans le Master mention Sociologie de la Faculté des sciences sociales, a développé un « Parcours de master Religions et Sociétés »⁸. La formation passe « du croire ordinaire à la radicalité » ; les enseignements du parcours traitent aussi bien de la sociologie de l'expérience religieuse à bas bruit, que de celle des formes d'engagement plus intenses et/ou politisées, en les restituant dans le contexte de l'action

⁷ <https://www.univ-montp3.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-lmd-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-1-sociologie-IFJEEZ9D/parcours-spiritualites-religions-utopies-et-mondes-symboliques-L4ZEJQ4T.html>

⁸ <https://formations.unistra.fr/fr/formations/master-XB/master-sociologie-ME68/religions-et-societes-PR516.html>

publique en France ou à l'étranger. Ils bénéficient de l'apport d'autres disciplines (histoire, ethnologie, islamologie, droit...). Toujours à Strasbourg, la licence en droit a créé un cours de droit des cultes et des religions de 33 heures en CM (le cours porte à la fois sur le droit public des cultes et des religions - protection de la liberté religieuse, principe de laïcité, séparation des Églises et de l'État - et sur le droit privé des religions - exercice de la liberté religieuse dans l'espace public, dans la société civile, dans l'espace privé. Il comporte en outre un volet consacré au droit local des cultes et des religions).

2- A côté de ces formations inscrites dans les cursus universitaires, existent des formations courtes proches de nos domaines. Signalons, par exemple, des diplômes d'université consacrés aux phénomènes d'« emprise ». C'est le cas à l'Université Paris Cité (DU Formes contemporaines de l'emprise. Vulnérabilités individuelles et soumission au groupe : radicalisations, sectes, harcèlements et DU Emprise sectaire et processus de vulnérabilité) ; à l'Université de Montpellier (DU Emprise sectaire).

Signalons enfin le cas particulier des universités qui s'inscrivent dans un cadre concordataire (l'antenne de l'Université de Lorraine à Metz et l'Université de Strasbourg). Il existe aussi des formations qui s'inscrivent dans une orientation confessionnelle (comme l'Ucly à Lyon). Nous ne les aborderons pas dans la suite de ce chapitre.

Le domaine du « religieux » est donc bien présent dans les formations. Mais il est souvent disséminé, dispersé, rarement pris dans sa globalité. Dans ce rapport, nous allons nous intéresser aux enseignements totalement spécifiques qui reposent sur trois caractéristiques :

- Ils manifestent l'existence d'un champ spécifique ;
- Ils reposent souvent sur une pluridisciplinarité
- Ils forment un corps d'enseignement qui se veut cohérent

2. Des masters spécifiques

-Les masters SRS

A côté des formations que nous venons d'évoquer, se sont développés des masters SRS (Sciences des Religions et des Sociétés). Comme bien d'autres masters, ils se fondent sur :

- Un appui sur les centres de recherche des sites (mais les laboratoires sont engagés en général dans plusieurs masters ; à Lyon, le LARHRA est impliqué dans le master SRS, le master Mondes modernes et contemporains, etc.)
- Une formation disciplinaire et méthodologique
- Des ouvertures vers la professionnalisation : cette dimension intéresse de plus en plus les étudiants.

De tels masters se sont ouverts ⁹ :

1. À l'Université d'Artois.¹⁰ La formation est dispensée en enseignement à distance, des sessions sur zoom sont organisées. Une présence à l'Université d'Artois à la fin de l'année universitaire est néanmoins requise pour la soutenance du mémoire de recherche.

Principales thématiques affichées

- Fondements épistémologiques
- Vocabulaire spécifique aux religions
- Approches laïques
- Sens d'un texte religieux
- Arts et religions
- Religions entre violences et dialogue
- Religions dans la cité

2. À l'Université Bordeaux-Montaigne¹¹ : lancée en 2005, c'est la seule formation ouverte en présentiel et en distanciel. C'est sans doute le master le plus peuplé : près d'une centaine d'étudiants par an. La formation, pluridisciplinaire, repose sur des enseignements en art, droit, études anglophones, études arabes, études ibériques, études slaves, géographie, histoire, lettres modernes, musicologie, sciences de l'information et de la communication, sciences religieuses.

Principales thématiques affichées

- Etude du fait religieux
- Fondements : Bible, mythes
- Traditions chrétiennes
- Traditions orientales
- Géopolitique
- Laïcité
- Langage religieux
- Peinture
- Mouvements minoritaires
- Religions anciennes et indigènes
- Droit des religions
- Religions dans la cité

⁹ Dans la présentation des formations, nous ne rappelons pas que les cours de langue, la rédaction d'un mémoire, entre autres sont des obligations dans tous les masters.

¹⁰ <https://www.univ-artois.fr/formations/formations-distance/master-distance-sciences-des-religions-et-societes>

¹¹ <https://formations.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/catalogue-des-formations/master-XB/master-religions-et-societes-KQOBVZEG.html>

3. À l'EPHE-EHESS, dans une Mention co-accréditée par l'EPHE - PSL et l'EHESS¹²

Principales thématiques affichées

- Connaissances fondamentales : philosophie, historiographie, sociologie, anthropologie

Parcours :

- Sciences sociales des religions
- Histoire et historiographie des mondes juifs
- Islam en contextes contemporains

Remarque : dans la dernière période, la distribution de ces parcours a été discutée et elle ne sera pas conservée au-delà de 2025 : d'une part, les effectifs ne suffisaient pas à créer de réelles « promotions », pourtant essentielles pour la vie d'une mention ; d'autre part, le statut du parcours « Sciences sociales des religions » était ambigu, puisqu'en droit il pouvait concerner tout aussi bien le judaïsme que l'Islam. Cette discussion a été significative de la difficulté des spécifications confessionnelles au sein d'une même mention.

4. À Lyon 2 et Lyon 3¹³

Principales thématiques affichées

- Identités
- Introduction à l'étude des religions et de la laïcité
- Textes sacrés et interprétations
- Religions et sécularisation
- Religion : pratique et genres
- Religions : savoirs et éducation
- Mondialisation
- Sociétés et politiques
- Principe de laïcité

Remarque : il y a une volonté de se rapprocher des débouchés professionnels non-universitaires (doctorat, enseignement...) avec le développement de méthodologie liée à la communication (ex. : apprentissage de la réalisation d'un film) et aux liens avec des institutions partenaires (ex. : IFCM)

-Les étudiants

Ces formations se sont longtemps développées indépendamment les unes des autres. Le ministère a favorisé à partir du printemps 2024 une concertation. À cette occasion, nous avons pu remarquer que bon nombre des questions soulevées se retrouvaient à une échelle nationale.

Tous ces masters recrutent leurs étudiants dans trois viviers :

- a. Des étudiants venant directement de L3, qui souhaitent sortir d'un parcours purement disciplinaire et se spécialiser dans le champ du religieux

¹² <https://www.ephe.psl.eu/formations-conferences/masters-de-lephe-psl/master-sciences-des-religions-et-societes>

¹³ <https://www.univ-lyon2.fr/master-1-sciences-des-religions-et-societes-presentiel>

- b. Des étudiants étrangers qui, souvent, ont eu un cursus déjà bien ancré dans le champ du religieux (ex. : des étudiants provenant de pays du « monde arabe » qui ont suivi des cursus d'études coraniques)
- c. Des étudiants en activité professionnelle ou retraités. Les premiers se heurtent à la difficulté de suivre les cours ; pour eux le recours à des formations en ligne est indispensable. Pour les seconds, la curiosité les attire.

Les effectifs sont partout relativement réduits à cause :

- de la concurrence d'autres formations qui ont des cours sur le religieux parmi d'autres enseignements (voir ci-dessus. Par exemple un étudiant voulant travailler sur l'islam peut suivre un master dans un Département de langue arabe)
- de la difficulté de se situer pour les étudiants qui souhaitent faire une thèse : le master SRS étant par définition pluridisciplinaire, dans quelle discipline doivent-ils s'inscrire ? De quelle section du CNU doivent-ils dépendre ? Le plus souvent l'étudiant en L3 a obtenu un diplôme avec une spécialité ; il la reprend dans le passage en thèse. Mais, en France, le faible nombre des formations en SRS empêche la création d'un parcours doctoral spécifique, sauf rares exceptions (l'EHESS a par exemple ouvert depuis 2022 une formation doctorale partagée avec les études asiatiques, « Terrains Textes Interdisciplinarités », qui a amorcé une détente sur ce sujet, mais le nombre des contrats doctoraux est très limité).

-Le contenu des enseignements

Bien évidemment chaque formation a sa maquette propre. Les points communs sont cependant nombreux :

- Un ancrage dans les réalités et les problèmes du monde actuel (ex. : à l'EPHE, un enseignement autour de la laïcité dans la vie professionnelle)
- La volonté de développer les approches méthodologiques et d'ouvrir sur de nouvelles formes d'écriture (par exemple la réalisation de films, à Lyon ou à Paris)
- Des approches plus thématiques dans la seconde année de Master (par exemple l'Université d'Artois, autour de l'art, de la politique...)
- La volonté d'une approche concrète. À Bordeaux, les étudiants doivent assister à six offices religieux et faire un rapport sur leurs observations. À Lyon, sont organisées des visites de lieux de culte lors de la première semaine de cours (mosquée, synagogue, temple maçonnique, église...) et les étudiants de M2 doivent réaliser un film lié à la place du religieux en société.

-Une affirmation pluridisciplinaire

Ces masters se caractérisent par une approche pluridisciplinaire qui englobe l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'ethnologie, la philosophie, le droit, la littérature, les arts, ... Chaque formation a mis en place sa propre position et ses propres dominantes entre ces disciplines mais le désir de croiser les approches reste partagé. Il convient, également, de noter une large ouverture à l'ensemble des religions. Jadis, les sciences sociales des religions

semblaient ne s'intéresser qu'au christianisme, mais ce stade est depuis longtemps dépassé. Partout l'islam tient une place importante dans les formations ; l'approche du monde juif est plus rare mais réelle (à l'EPHE, à l'EHESS) ; celle de confessions non abrahamiques est encore moins présente (Lyon fait exception sur les « textes sacrés »).

Ces masters sont pluridisciplinaires mais dépendent d'UFR spécifiques (par ex. : les UFR d'histoire à Lyon). Il n'y a pas de « Département » universitaire propre comme c'est le cas au Canada (UQAM), en Suisse (Lausanne)..., à l'exception, tout à fait particulière puisque ce n'est pas un « Département », de la section des sciences religieuses de l'EPHE, dont l'histoire est elle aussi très singulière puisqu'elle est l'espace académique qui recueille les recherches et les enseignements en sciences religieuses en marge de la Sorbonne à la fin du XIX^e siècle.

La pluridisciplinarité pose le problème des parcours disciplinaires comme tels. Les masters ont adopté deux attitudes :

- Refuser le système des parcours pour regrouper les formations dans un ensemble cohérent (par exemple dans l'Université d'Artois)
- Lancer un master construit sur des parcours (comme les 4 parcours présentés par l'EPHE et l'EHESS, en cours de transformation, voir ci-dessus) ; mais ils sont progressivement supprimés (à Lyon par exemple). Ceux qui existent encore devraient disparaître lors des prochaines accréditations. Finalement, toutes les formations se sont rendues compte qu'il était inutile d'émettre les enseignements ; qu'il était nécessaire de les resserrer pour les rendre plus efficaces et attractifs tout en donnant corps à la pluridisciplinarité.

-L'enseignement à distance

La question de l'enseignement à distance est essentielle si on souhaite ouvrir ces formations à un « public » déjà engagé dans le monde du travail ou éloigné des sites universitaires. Elle a été abordée de manière différente d'un site à l'autre :

- Certains ont développé ce type de formation (par exemple l'Université d'Artois)
- D'autres ont essayé mais se sont heurtés à des difficultés de gestion (par exemple à Lyon où les établissements n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la manière d'intégrer ces enseignements au service ordinaire).

Le GIS-Religions avait organisé, en partenariat avec l'UQAM (Montréal) une journée d'études pour repérer les ressources existantes dans le domaine des enseignements ou de la diffusion de matériel pédagogique à distance. Il avait aussi constitué des ressources (ainsi, des films sur les textes sacrés). Il avait également permis la création de webdocumentaires se développant sur trois registres¹⁴ :

- Un film d'amorce, de 25 minutes présentant sous une forme narrative les grands enjeux et permettant de faire des renvois aux éléments fournis par la bibliothèque
- Une « bibliothèque » regroupant des interviews, des films, des textes...

¹⁴ Voir le webdocumentaire sur la TRADITION créé suite au Congrès du GIS-Religions ; <https://tradition-religion.msh-lse.fr/>
Présentation du projet sur <https://www.univ-lyon2.fr/universite/publications/tradition-et-religion>

- Un espace pédagogique permettant aux collègues qui l'utilisent de faire valider des unités d'enseignement.

-Les masters de théologie

Les masters de théologie existent à Strasbourg et à Metz ; ils s'appuient sur des départements spécifiques, comme, à Strasbourg, la Faculté de théologie catholique et la Faculté de théologie protestante, qui n'entretenaient pas entre elles de relations institutionnelles, au-delà d'échanges ou de coopération personnelles, la situation ayant heureusement évolué avec la création d'une Ecole doctorale commune. Ils sont également insulaires par rapport à l'ensemble du champ à l'échelle nationale. Leur public est très renouvelé par rapport à celui de L3 ; il n'y a pas obligatoirement de continuité entre un parcours originel et ces prolongements. Ils s'ancrent dans une approche confessionnelle mais s'ouvrent largement aux situations contemporaines dans lesquels le religieux tient une place (sociale, politique, éthique). Ils insistent, plus que les masters SRS, sur la notion de transmission et sur l'étude des textes.

Une partie du recrutement de ces masters se fait parmi étudiant étrangers, souvent déjà engagés dans une activité pastorale.

Profitons de ce passage pour remarquer la position particulière de la théologie au sein du monde universitaire français. Une partie des collègues ne la considèrent pas comme une discipline à part entière ; certains estimant qu'elle n'a qu'une dimension confessionnelle. Une telle attitude semble propre à la France ; cette situation est incomprise par des collègues suisses ou belges. Le GIS-Religions avait commencé à favoriser un rapprochement en organisant des réunions à Strasbourg, en associant la théologie aux différentes opérations menées... Il semble nécessaire de continuer à œuvrer en ce sens.

3.Le cas de l'islamologie

Après l'IISMM (Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman), établi en 1999 au sein de l'EHESS et avec l'appui du CNRS, institut animé par la volonté d'une approche des cultures religieuses musulmanes par les sciences sociales, l'IFI (Institut Français d'Islamologie) a été créé en février 2022 avec une ambition théologique et ecclésiologique différente, puisqu'il a « pour mission de développer une islamologie française de haut niveau et de promouvoir à l'échelle nationale l'étude scientifique des systèmes de croyances, de savoirs et de pratiques propres aux différentes branches qui composent la religion musulmane¹⁵ ». Autour du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, il associe huit partenaires universitaires : Aix-Marseille Université ; l'École normale supérieure de Lyon ; l'École pratique des hautes études ; l'École des hautes études en sciences sociales ; l'Institut

¹⁵ <https://institut-islamologie.fr/institut-francais-dislamologie/>

national des langues et civilisations orientales ; l'Université Lumière-Lyon 2 ; l'Université Jean Moulin-Lyon 3 ; l'Université de Strasbourg.

Deux types de formations ont été développés depuis 2022 :

-Des formations courtes

Elles ont été créées dès 2022 et regroupent en 2024 une centaine d'étudiants (une dizaine pour le Certificat Universitaire)

- Un Diplôme interuniversitaire (DIU) – Islamologie : principes, enjeux et applications dans la France contemporaine. La formation est principalement organisée en distanciel par Aix-Marseille Université (AMU), l'Université de Strasbourg (UNISTRA) et l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), en convention avec l'Institut Français d'Islamologie (IFI).
- Un Certificat Universitaire (CU) – Fondements de l'islamologie. La formation est totalement organisée en distanciel, complétée de deux rencontres seulement en présentiel à l'Université d'Aix-Marseille. Cette formation, accessible sans baccalauréat, propose 88 heures de cours réparties sur 16 semaines. Les cours sont au format distanciel synchrone et/ou asynchrone, c'est-à-dire disponibles sur l'espace numérique « AMETICE » de l'Université d'Aix-Marseille.

Principales thématiques affichées par le CU et les partenaires porteurs

- Méthodologie scientifique du fait religieux (Unistra)
- Analyse des textes fondamentaux de l'islam (Inalco, Unistra)
- Islam dans la société contemporaine (AMU)

Les partenaires de l'IFI ont également développé d'autres formations courtes :

- EPHE, PSL, IREL, Sciences Po Lille : Diplôme d'établissement en Études islamiques pour situer les principaux textes du patrimoine religieux de l'islam (Coran, hadith, œuvres des principaux théologiens et juristes) dans le contexte historique de leur élaboration ; et ainsi mieux discerner les intentions et enjeux qui les animaient ; manier les concepts des principales voies de l'exégèse et de la théologie musulmanes (recours au hadith, au raisonnement spéculatif, approche symbolique dans la théologie mystique) ; décrire les courants de l'islam dans leur diversité (écoles sunnites, courants chiites, courants philosophiques, soufisme).
- Strasbourg : Diplôme universitaire « Connaissances et pratiques de l'interreligieux ». Ce DU a pour origine le projet INTER-RELIGIO « Religions et convictions en partage »¹⁶, et a pour objectif de favoriser l'approfondissement des connaissances sur les théories et des pratiques de l'interreligieux.

¹⁶ <https://www.interreg-rhin-sup.eu/projet/religions-et-convictions-en-partage-inter-religio-un-projet-pour-repondre-aux-defis-poses-par-la-cohabitation-religieuse-de-nos-societes/> Les partenaires étaient les universités de Strasbourg, Heidelberg, Tübingen, Bâle ; avec la Confédération suisse, le canton de Bâle-ville et le canton de Bâle-campagne.

- INALCO : Diplôme de Civilisation (DC) en islamologie essentiellement fondé sur une analyse des textes et des doctrines (classiques et modernes).

-Des formations nationales

L'IFI soutient deux formations universitaires spécifiques, qui ne relèvent cependant pas directement de sa gestion :

- À l'Université de Strasbourg, le master « Civilisations, cultures et sociétés »¹⁷. Cette formation est ouverte en présentiel et en distanciel. Elle se veut une « initiation pluridisciplinaire, distanciée et historicisée à la recherche sur les faits religieux liés à l'islam et sur l'histoire des mondes musulmans ».
- À l'Université d'Aix-Marseille¹⁸, le master en islamologie lancé à la rentrée 2024-2025. L'objectif est une « étude de l'islamologie classique et de la tradition intellectuelle de l'islam avec des cours spécifiques de théologie (*kalām*), et des cours consacrés à l'interprétation (et à la définition) des textes fondateurs, à l'élaboration de l'orthodoxie sunnite, à l'analyse des textes philosophiques, et à la définition des différentes traditions et doctrines chiites ».

Observons que ces masters, très jeunes, ont encore du mal à trouver leur place entre les masters SRS et ceux qui sont liés à l'étude des mondes arabes et également avec des formations non spécifiquement consacrées aux études islamiques, comme à l'ENS-Lyon avec le master « Etudes européennes et internationales » ou à l'EPHE avec le master « Civilisations, cultures et sociétés ».

4. Les diplômes universitaires de formation civile et civique

La création des diplômes universitaires de formation civile et civique (DUFCC) (ou « formations laïcité, religion et citoyenneté ») s'enracine dans une réflexion sur la formation des imams, puis des cadres religieux musulmans, initiée par les pouvoirs publics depuis la fin des années 1990*. Les premiers projets centrés autour de l'enseignement de la théologie

¹⁷ <https://islamologie.unistra.fr/formations/master/>

¹⁸ <https://institut-islamologie.fr/master-amu-mondes-arabe-musulman-et-hamito-semitique-mamhs/>

* Cette section consacrée aux DU de formation civique et civile prend sa source dans un rapport rédigé par L. Bakir, F. Curtit, V. Fortier, U. Lozach en réponse à l'appel à projets « Islam, religion et société » 2019 du ministère de l'Intérieur (Bureau central des cultes): L. BAKIR, F. CURTIT, V. FORTIER, U. LOZACH, *Les cadres religieux musulmans dans les DU de formation civile et civique*, 2021 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03473447/> . Un résumé du travail (dont quelques grandes lignes seulement sont reprises dans cette section avec l'autorisation de la *Revue du droit des religions*) est également publié : L. BAKIR, F. CURTIT, V. FORTIER, U. LOZACH, « Les diplômes universitaires de formation civile et civique : retours d'expérience sur un cursus singulier », *Revue du droit des religions*, n° 13, 2022 : <https://doi.org/10.4000/rdr.1814>.

musulmane ou de l'islamologie à l'université n'ayant pas abouti¹⁹, des initiatives ont alors été lancées pour concevoir une formation « profane et complémentaire²⁰ » plus directement opérationnelle. Eu égard aux multiples profils de la fonction d'imam et à la prise en compte d'autres positions centrales au sein du culte musulman, la question de la formation des imams a été élargie – principalement sous l'impulsion des travaux universitaires – aux cadres religieux musulmans dans leur ensemble²¹, afin de couvrir « une gamme beaucoup plus large de fonctions, de charges et de professions liées à la pratique de la religion musulmane, à l'exercice du culte et à l'enseignement de la religion²² ». Les objectifs restent cependant identiques en termes de politique publique : il s'agit de former des médiateurs susceptibles de diffuser un islam compatible avec les « valeurs républicaines ».

À la suite des travaux d'une commission interministérielle, c'est finalement une formation conçue sous la forme d'un diplôme universitaire (DU) articulé autour de l'apprentissage de la langue française et de la connaissance des institutions et des lois de la République qui est préconisée²³. Envisagé dans un premier temps dans une université publique parisienne, le premier DU ouvre en janvier 2008 à l'Institut catholique de Paris²⁴ avec le soutien du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Identité nationale et de l'intégration. En 2010 est créé le premier DU dans une université publique à Strasbourg, puis à Lyon en 2012, Montpellier en 2013, Aix-en-Provence en 2014... Réunis en 2015 sous l'appellation générique de « diplômes universitaires de formation civile et civique » et dotés d'une « Charte d'harmonisation » déterminant des caractéristiques communes²⁵, les DUFCC se multiplient rapidement sur le territoire national (9 en 2015, 18 en 2017, 33 en 2021). Dès le départ, le ministère de l'Intérieur, en charge des cultes, contribue financièrement aux DUFCC et joue un rôle moteur pour favoriser leur implantation dans les universités.

Les DUFCC délivrent un enseignement d'un volume horaire minimal de 125 heures destiné à « transmettre un socle commun relatif au contexte socio-historique, au droit et aux institutions de la France » et à « fournir des instruments en vue de faciliter la gestion des personnels et des institutions culturelles et [à] préparer les aumôniers à l'exercice de leurs fonctions dans le cadre d'une administration ou de l'armée²⁶ ». Si « la variété des profils susceptibles de s'inscrire à un DU doit être recherchée²⁷ », le principal objectif de ces formations demeure l'encadrement de la pratique professionnelle des cadres religieux, au premier chef musulmans. Paradoxalement, ce fil rouge continue de colorer les DUFCC, alors qu'on peut estimer que, toutes religions

¹⁹ V. F. FREGOSI, « La problématique de la formation des cadres religieux musulmans en France : au croisement des logiques politique, académique et communautaire », in *Droit et religion. Études en l'honneur de Francis Messner*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2014, p. 443-467.

²⁰ N. GOULET et A. REICHARDT, *De l'Islam en France à un Islam de France, établir la transparence et lever les ambiguïtés*. Rapport d'information, Paris, Sénat, 2016, n° 757, p. 50.

²¹ F. FREGOSI (dir.), *La formation des cadres religieux musulmans en France. Approches socio-juridiques*, Paris, L'Harmattan, 1998 ; « La problématique... », art. cit. ; F. MESSNER, *La formation des cadres religieux musulmans*. Rapport au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et au ministère de l'Intérieur, 2014 ; R. BENZINE, C. MAYEUR-JAOUEN, M. PHILIP-GAY, *Rapport de la Mission de réflexion sur la formation des imams et des cadres religieux musulmans* au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et au ministère de l'Intérieur, 2017 ; C. PAUTHIER, « Former des cadres religieux dans une faculté de droit : retour sur une expérience strasbourgeoise », *RHFD*, n° 37, 2017, p. 253-273.

²² F. FREGOSI, « La problématique... », art. cit., p. 445.

²³ V. F. MESSNER, *op. cit.*

²⁴ Sur cette première expérience menée à l'ICP, V. O. BOBINEAU (dir.), *Former les imams pour la République. L'exemple français*, Paris, Éd. CNRS, 2010.

²⁵ Projet de charte des Diplômes d'Université de formation civile et civique (2015). V. aussi la dernière version : Charte d'harmonisation des diplômes d'universités (DU) de formation civile et civique (juin 2020).

²⁶ Charte d'harmonisation des DUFCC (juin 2020)

²⁷ *Ibid.*

confondues, les cadres religieux, ne représentent que 30 à 40 % des inscrits dans les différents DUFCC²⁸.

Dix ans après la création des premiers DU, l'idée d'un public prioritaire s'affirme à nouveau avec l'obligation pour les aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires, rémunérés ou indemnisés et recrutés à partir du 1^{er} octobre 2017, d'être titulaires d'un diplôme de formation civile et civique²⁹. Si les cadres religieux musulmans restent au centre des objectifs de la commande publique, ce sont les aumôniers de toutes religions qui constituent désormais un nouveau public pour les DUFCC organisés au sein des universités publiques ou des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général³⁰.

-La mise en place des DU de formation civile et civique : un singulier pluriel

En comparaison avec les autres diplômes universitaires, les DUFCC paraissent bien atypiques : poussés, encouragés, soutenus par les pouvoirs publics et spécifiquement par le ministère de l'Intérieur qui n'est pas le ministère de tutelle des universités, visant un public inhabituel et inhabitué des couloirs des facultés, encadrant à tout le moins le contenu pédagogique, ces DU troublent le paysage universitaire et se caractérisent par une implantation *in situ*, très liée au contexte. Ces formations revêtent par ailleurs un intérêt particulier du fait de leur contenu et des relations pédagogiques qui s'y déploient. L'objectif de l'étude réalisée par les quatre chercheurs de Strasbourg précédemment cités et à laquelle il est fait renvoi, était de rendre compte des caractéristiques communes à ces formations et de leurs variations d'un établissement à l'autre. Bien que chaque DUFCC, pour prétendre à un agrément voire un financement du ministère de l'Intérieur, doive respecter le cadre curriculaire imposé par la « Charte d'harmonisation », ce cadre est suffisamment lâche pour permettre d'importantes variations locales en matière de choix des enseignements, des enseignants et des publics.

-L'implantation in situ des DU

Les DUFCC ont une genèse parfois mouvementée, différente d'un site universitaire à l'autre. Cette histoire des DUFCC ne peut être lue sans l'articuler aux responsables de ces diplômes. Car l'histoire de ces DU est également la leur. En s'appropriant, en toute liberté, ces diplômes, ils ont certes imprimé leur marque distinctive, mais sont tous mus par un même engagement.

L'émergence des DUFCC au sein des sites universitaires s'inscrit dans des contextes spécifiques. En effet, si les pouvoirs publics incitent à la création puis à la généralisation de ces DU au sein des universités publiques, ces diplômes, d'un genre nouveau pour les universités tant en raison de leur contenu pédagogique que du public cible, n'ont pas tous été créés en réponse à cette incitation. Les entretiens effectués auprès des responsables de DUFCC ont mis en lumière l'hétérogénéité des conditions de leur implantation et ont permis de dégager des

²⁸ V. chiffres (partiels) issus du « Suivi de diplômes universitaires de formation des DU de formation civile et civique » communiqué par le Bureau central des cultes pour 2018-2019 ; V. aussi N. GOULET et A. REICHARDT, *op. cit.*, p. 50.

²⁹ D. n° 2017-756, 3 mai 2017, relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique. V. F. MESSNER, P.-H. PRELOT, « Un diplôme pour l'aumônerie des services publics », *Revue du droit des religions*, n° 4, 2017, p. 181-193.

³⁰ A., 5 mai 2017, relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations.

contextes liés pour certains DU aux spécificités du territoire de mise en place (Mayotte), à la réaction à une sollicitation d'un représentant religieux (Chambéry), à une inscription dans un projet déjà existant (Montpellier, Metz), à une demande des pouvoirs publics (Toulouse, Rennes, Dijon), mais aussi à des relations de proximité préexistantes entre des acteurs du champ académique (Lyon). Quant aux sites universitaires de Strasbourg et d'Aix-en-Provence, ils constituent les pionniers et ont ouvert la voie à la généralisation de la démarche. Les DUFCC se caractérisent donc par une diversité des conditions de création et de maillage territorial.

Prendre la responsabilité d'un DUFCC constitue un véritable engagement, bien différent de la mission universitaire classique de l'enseignant-chercheur. De manière générale, ces DUFCC apparaissent comme un véritable défi à relever pour les responsables avec lesquels les chercheurs se sont entretenus. Ils ont le sentiment de participer à une mission aux enjeux sociétaux forts, de contribuer à favoriser une société d'inclusion, le vivre ensemble. Un autre critère justifiant l'engagement dans cette prise de responsabilité réside dans l'adéquation scientifique du DUFCC avec le propre parcours en recherche des responsables des DUFCC. Elle peut être forte pour certains ayant fait leur thèse sur la laïcité et écrivant sur le « fait religieux », ou encore être étroitement liée à leur terrain de recherche. Parfois, le lien est plus indirect, lorsque l'enseignant travaille sur les libertés publiques. Dans quelques cas, l'unité de recherche à laquelle les enseignants et le DUFCC sont rattachés peut renforcer la légitimité de la formation et est susceptible d'aider au recrutement d'intervenants. Certains responsables de DUFCC considèrent que la prise en charge du diplôme est peu valorisée en tant que telle dans la carrière universitaire, mais valorisée en tant qu'expertise permettant d'établir un lien étroit entre enseignement au DUFCC et recherche-action.

S'agissant d'enseignants universitaires, les responsables des DUFCC sont très attachés aux libertés académiques. Cette liberté n'est pas *a priori* remise en cause dans les diplômes qu'ils dirigent. Toutefois, on peut considérer que les DUFCC sont relativement contraignants dans les contenus disciplinaires et les volumes horaires. Dans le cadre prédéfini, les responsables se ménagent sans difficulté un espace de liberté. Cela est très perceptible dans les choix curriculaires qu'ils opèrent et l'adaptation des maquettes, mais cela se traduit également dans l'intitulé du diplôme. En effet, si tous peuvent être regroupés sous l'appellation générique « DU de formation civile et civique », aucun d'entre eux, néanmoins, ne porte cet intitulé. L'intitulé du DUFCC est, en quelque sorte, la marque de fabrique de son responsable. De surcroît et au fil de l'enquête, il a été relevé que certains « mots » les fâchent, ce qui témoigne de l'esprit critique de la communauté des chercheurs, de leur autonomie et de leur indépendance. Ces mots concernent au premier chef l'expression « cadres religieux musulmans », catégorie controversée ou à tout le moins discutée³¹, mais également les notions de radicalisation, de terrorisme, évoquées par des responsables de DUFCC qui craignent les confusions et les raccourcis sémantiques opérés entre radicalisation, terrorisme et formation à la laïcité.

-Formations et choix pédagogiques : convergences et différenciations curriculaires

Depuis 2015, la « Charte d'harmonisation » qui conditionne l'agrément des DUFCC par les ministères de l'Intérieur et de l'Enseignement supérieur explicite les attentes à l'égard de ces formations. Cette Charte leur assigne trois objectifs pédagogiques, à la fois académique, professionnel et sociopolitique. Si l'on s'en tient à l'ordre des priorités affichées par la Charte, il semble que la finalité pédagogique première des DUFCC réside dans la transmission de

³¹ Voir l'introduction du rapport *Les "cadres religieux musulmans" : retour sur une catégorie problématique*, p. 3.

savoirs juridiques sur l'encadrement du fait religieux en général, et la laïcité en particulier. La deuxième finalité pédagogique consiste à préparer professionnellement le personnel des institutions culturelles, au moyen d'enseignements appliqués. Enfin, la formation vise la transmission de savoirs contextuels, propice à la constitution d'une « culture générale des religions en France », tournée vers le dialogue interreligieux. À ces trois finalités explicites de la Charte des DUFCC s'ajoutent des finalités latentes, qui constituent un arrière-plan politique des enjeux pédagogiques, dont les responsables de DUFCC sont conscients, et qu'ils entendent mettre à distance, selon des logiques parfois ambiguës, liées aux différentes dimensions de leurs positions, en tant qu'enseignants, responsables de formations, chercheurs, en tant qu'experts parfois sollicités en dehors de l'espace académique.

-Une formation pour acquérir des connaissances et enrichir ses expériences

L'enquête a mis en lumière les motivations profondes ayant conduit à l'inscription dans un DUFCC³² et révèle notamment que les engagements professionnels et associatifs des enquêtés en ont constitué des éléments déterminants. Il en ressort un fort intérêt pour des savoirs qui dépassent les cadres disciplinaires habituellement proposés dans l'enseignement et l'on mettra ici l'accent sur deux apports principaux largement mis en évidence par les étudiants. D'une part, la diversité des publics et le dialogue entre étudiants aux profils variés sont apparus aux enquêtés comme un gage de richesse et de rencontre des convictions, les conduisent à apprendre par l'échange avec « l'autre ». Les étudiants ont particulièrement apprécié, d'autre part, les enseignements juridiques, en particulier ceux en rapport avec l'encadrement des organisations et activités religieuses. L'étude spécifique de la laïcité par le prisme du droit leur a permis de comprendre différemment cette notion et de la relier à leur expérience de la citoyenneté.

L'enquête a mis en évidence deux conceptions principales des missions des DUFCC : l'une, plutôt universaliste, visant à l'apprentissage du principe de laïcité et de la liberté religieuse offert à tous les volontaires, sans distinction. L'autre, davantage utilitariste et développant des approches très appliquées, visant à l'encadrement de la pratique professionnelle des cadres religieux, principalement musulmans.

Les savoirs juridiques sur l'encadrement du fait religieux et la laïcité occupent en tout état de cause une place centrale dans les maquettes et le droit est une matière plébiscitée par tous les étudiants, certains occupant grâce au diplôme la position de « référent laïcité » dans l'institution qui les emploie ou mobilisant ces règles juridiques dans leurs activités professionnelles ou associatives. La question se pose néanmoins de savoir s'ils ont acquis une suffisante maîtrise du droit pour être ou se dire spécialistes de la laïcité. Ne conviendrait-il pas d'offrir des modules ou séminaires complémentaires après le DU afin d'actualiser et d'approfondir les connaissances avec des mises en situation, ce type de suivi répondant, du reste, à une demande des étudiants ?

Pour poursuivre sur l'ambiguïté de cette double perception, le fait que l'obtention du DUFCC est désormais obligatoire pour les aumôniers rémunérés accentue le risque d'un étiquetage de la formation comme « diplôme pour les cadres religieux ». Or les enseignements dispensés dans les DUFCC sont d'un grand intérêt pour ceux qui, pour leurs études, de futurs concours, leur profession ou tout simplement en tant que citoyens, souhaitent acquérir ou approfondir la question du « fait religieux ». En tout état de cause, il s'avère que l'identification des DUFCC à une population cible n'est pas favorable à un recrutement de publics diversifiés permettant la

³² Voir dans le rapport, *Les motivations des enquêtés pour s'inscrire au DUFCC*, p. 54.

connaissance de l'autre et la confrontation des opinions et des convictions, dimension considérée comme une composante à part entière de la formation par les responsables de DU et par les étudiants.

5. D'autres formations

-Des formations liées aux religions

Face à la montée de ce qui a été appelé la « radicalisation », de la méconnaissance du fonctionnement de la laïcité, de l'actualité sociale aigüe du fait religieux, de nombreux appels d'offre ont été lancés par diverses institutions (ex. : Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse ; services pénitentiaires...) ou des acteurs sociaux (ex. : les organismes liés à la prévention, à l'accompagnement de jeunes gens placés sous l'autorité de la justice...). Parallèlement, se sont multipliés des appels d'offre pour mener des enquêtes (ex. : état des cantines scolaires dans telle ou telle région, etc.).

Des organismes spécialisés se sont placés sur ces terrains (ex. : ACOLEA, association créée en 1971 pour l'accompagnement des enfants et personnes en situation de vulnérabilités) ; d'autres se sont nouvellement créés (ex. : fondé en 2015, l'Institut Régional Jean Bergeret conduit des actions de prévention spécifiques aux problématiques de radicalisation, via son Dispositif d'Appui pour la Prévention des risques liés aux Radicalisations).

Face à la demande, nous pouvons remarquer deux dérives

- L'apparition auto-proclamée de cabinets et de formateurs (ex. : à Villeurbanne, un guide touristique spécialisé dans les voyages en Israël et Jordanie, propose désormais des formations sur le judaïsme et l'islam)
- Une inflation des coûts de ces formations avec un coût moyen de 1000 à 2000 euros la journée en fonction du public concerné (jusqu'à 1300 euros la journée dans un cas). Mais cela peut être beaucoup plus cher (ex. : une école proche de Lyon a payé 7500 euros une journée de formation sur la laïcité fondée sur un jeu de rôle)

Ponctuellement, des universitaires et des chercheurs ont été associés, mais le monde universitaire en tant que tel a été le plus souvent ignoré. L'Institut Régional Jean Bergeret, qui joue par ailleurs un rôle important, explique faire intervenir des cadres, médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, personnels administratifs, mais le monde de la recherche semble trop oublié.

Malgré les opportunités, le monde universitaire n'a pas réussi à intervenir sur ce secteur de la formation, malgré son intérêt, dans un climat où il est demandé aux équipes de diversifier leurs sources de financement. Il est vrai qu'il est parfois difficile de répondre à ces appels. Parmi les problèmes, remarquons :

- Les difficultés à s'inscrire dans les délais imposés par les appels d'offre (avec des pénalités en cas de non-respect de délais) ;
- La frilosité des universités, surtout quand les équipes mobilisables relèvent de plusieurs tutelles ;
- La concurrence avec les services de la formation continue ;
- La difficulté de mobiliser des enseignants-chercheurs sur de telles opérations pourtant particulièrement rémunératrices, mais qui présupposent des calendriers contraints, des adaptations aux publics, etc.

-Equipes et formation

Plusieurs structures fédératives ont développé une activité de formation. Signalons deux d'entre elles. À Paris, l'IREL est investi dans des masters mais a aussi développé un programme original avec des cours thématiques (en soirée ou en journée), des stages de formation continue clés en mains³³. L'institut est agréé organisme de formation continue et a développé un partenariat très fort avec l'Education nationale. À Lyon, l'ISERL a également développé des activités de formation envers les services hospitaliers, les collectivités, la PJJ³⁴... mais cette activité est devenue moins prioritaire pour l'établissement.

Parmi les équipes qui ont pu relever des appels d'offre, signalons le cas de l'IISMM (Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman), qui porte un programme de médiation scientifique en milieu carcéral « Interculturalité et faits religieux », désigné aussi comme PPRV-D (Programme de prévention de la radicalisation violente à destination des détenus « radicalisés » ou prévenus/condamnés pour terrorisme islamique). Cette opération est le fruit d'un partenariat public-public passé le 1^{er} septembre 2023 entre la DAP (Direction de l'Administration Pénitentiaire) et l'IFI (Institut Français d'Islamologie), accompagné d'une convention liant l'IFI à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). L'IISMM, unité sous cotutelle de l'EHESS et du CNRS, est l'opérateur du programme pour le compte de l'IFI. Il assure l'ingénierie pédagogique, le recrutement et la formation des intervenants, ainsi que la mise en œuvre pratique sur le terrain en coordination avec les professionnels de l'administration pénitentiaire. Le chef de projet, nommé conjointement par l'IFI et la DAP, est actuellement le directeur-adjoint de l'IISMM, Mathieu Terrier (EPHE).

Le budget consacré au financement de l'équipe-projet (salaires et frais de mission) est en moyenne de 90000 euros/an (salaires + frais de mission en coûts réels), le budget consacré aux interventions est en moyenne de 60000 pour l'année 1 sur 10 établissements (coût fixe de l'intervention= 570 euros + frais de mission en coûts réels), de 115000 euros pour l'année 2 sur 20 établissements.

Le programme prévoit dans chaque établissement 10 séances de médiation scientifique sur l'islam comme religion et l'islam comme civilisation, à raison de 10 établissements lors de la phase 1 (2013-2024), puis de 20 établissements lors de la phase 2 (2024-2025), jusqu'à 40 établissements prévus à la fin du programme, sur tout le territoire national métropolitain. Parmi les premiers établissements concernés, mentionnons Béziers, Aix, Marseille (les Baumettes), Bourg-en-Bresse, Valence, Meaux, Réau, Rennes, Lille-Sequedin, Oermingen.

³³ Voir <https://irel.ephe.psl.eu/formations>

³⁴ Voir <https://iserl.fr/interventions/formation-pjj>

L'équipe-projet (chef de projet, chargée de mission, gestionnaire, en tout 2 ETP) organise le déploiement du programme sur le terrain avec les professionnels du SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) chaque établissement et de la MILRV (mission interrégionale de lutte contre la radicalisation violente) régionale ; elle contacte les intervenants pressentis, leur explique la spécificité des interventions attendues, les accompagne au besoin sur le terrain, recueille leurs retours d'expérience, et constitue leurs dossiers de rémunération. Les intervenantes et intervenants, au nombre d'une cinquantaine aujourd'hui, sont tous des enseignants-chercheurs qualifiés en sciences humaines et sociales, dans le domaine ou sur l'aire de l'islam. Ils interviennent dans leur domaine de spécialité, dans la limite de leurs disponibilités et dans des établissements les plus proches possibles de leur lieu d'exercice. Ils viennent notamment du CNRS, de l'EHESS, de l'EPHE comme des Universités de Paris 1, Lille, Strasbourg, Lyon 2, Saint-Étienne, Aix-Marseille, Montpellier et Bordeaux.

Les séances, d'une durée de 2h30-3h, s'effectuent auprès d'un public d'une dizaine de personnes, sur la base du volontariat et d'un engagement à l'assiduité. Le programme-type est structuré selon cinq axes complémentaires : (I) une introduction au discours des sciences humaines sur la culture et les faits religieux ; (II) des bases historiques sur l'Islam comme civilisation et l'islam comme religion ; (III) un pas de côté sur les aspects proprement culturels ou artistiques de l'Islam ; (IV) des éclairages sur les différentes aires et identités culturelles du monde musulman ; (V) et des éclairages sur les dynamiques religieuses et interculturelles contemporaines, tant en France que dans le monde. Les sessions prennent la forme de conférences-discussions, accordant une large part à l'interactivité. À la fin de la session, un certificat de suivi à en-tête de l'IFI/EHESS est délivré aux participants.

-Le cas des questions liées à la « radicalisation »

Avec l'essor de l'État islamique ou Daech, puis la multiplication des attentats en France autour de l'année 2015, les problématiques liées aux « radicalisations » - le terme ne fait pas l'unanimité, comme on le sait - se sont imposées dans la société.

On a pu observer trois attitudes et modes d'action :

a. Des interventions ponctuelles

De nombreux collègues ont régulièrement été sollicités par des établissements scolaires, des collectivités, des services liés à la justice... Il serait illusoire de vouloir dresser une liste de ces interventions. Leur multiplicité montre que le « milieu universitaire » n'est pas disqualifié dans la société. Mais nous devons comprendre comment ces interventions fonctionnent.

Ainsi, en octobre 2018, s'est tenue à Clermont-Ferrand une formation « Comprendre, prévenir et prendre en charge les risques de radicalisation ». Elle a été organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) 63, en partenariat avec la Préfecture, le Ministère de l'intérieur, la fondation ARHM, l'institut Jean Bergeret, l'ENSA... Cette journée s'adressait aux professionnels de santé mentale, impliqués à des titres divers dans la prévention de la radicalisation.

Cet exemple met en évidence plusieurs éléments :

- La diversité des lieux de formation hors du champ universitaire
- Une organisation qui met en action divers services de l'État

Ces deux aspects sont essentiels pour développer ces formations, mais ils sont rarement mobilisés par nos équipes de recherche ou nos universités.

- b. Des formations de type « one shot » souvent soutenues par des crédits liés à la politique de la ville, des fonds européens, etc.

L'ISERL a ainsi développé avec Villefranche-sur-Saône une opération visant à la « Création d'un outil numérique pour la prévention de la radicalisation », opération menée dans le cadre des projets « Politique de la Ville ». Ce contrat a engendré pour l'équipe un revenu de 10 000 euros. Cela a permis un dialogue de l'Université avec des partenaires sociaux ; la mise en place d'un outil pédagogique visant à faire comprendre le « vivre ensemble » à des élèves ; la présentation de cet outil ; des conférences de sensibilisation des personnels municipaux

- c. Des formations plus structurées, parce qu'elles s'inscrivent dans un temps long

Pour le début de l'année 2024, nous avons pu repérer les propositions suivantes :

Établissement	Intitulé de la formation	Niveau	Public / profil	Modalités	débouchés
Mi2 Ed Tech France	Prévention et sensibilisation à la radicalisation	Pas de prérequis	Tout public	Une session de 7 jours	
CNFCE	Prévention de la radicalisation	Pas de prérequis	Tout public	Durée un jour 1495 euros HT : jour / groupe si groupe de 12 > 124 € la journée soit 17 € / heure	
CNAM	Prévention des radicalisations ; définition de la radicalisation, compréhension de ses mécanismes, identification des vecteurs de communication, connaissance des contextes juridiques de la réponse politique et sociale à apporter.	Être titulaire d'un diplôme bac+3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes)	Tout public	900 euros 50 h > 18 € / heure	Certificat de spécialisation « Prévention des radicalisations » Remise de 7 ECTS
Centre national de prévention et de protection (CNPP) Douai, Aix-en-Provence, Lyon, Mulhouse, Nantes, Paris, Toulouse, Vernon	Appréhension et prévention de la radicalisation : outillage des professionnels, connaissance des différentes radicalités, détection des signes de radicalisation	Pas de prérequis	Tout public	Durée d'une journée	

Ecole française de sécurité	Prévention et détection de la radicalisation	Pas de prérequis	Tout public	3 heures	
Institut français de sécurité (Boulogne Billancourt)	Formation sur la prévention et détection de la radicalisation. Dimension sociologique et psychologique de la radicalisation Détection des phénomènes de radicalisation et délibération des conduites à adopter	Pas de prérequis	Tout public	Durée de 3 heures	Attestation de formation IFS
Université de Paris	DU Radicalisation et terrorisme	Master 2. Niveau Licence (ou équivalent) accepté sur dossier, selon l'expérience du candidat.	Cette formation s'adresse à tout professionnel qui est confronté, directement ou indirectement, dans le cadre de son travail quotidien, à des questions en rapport avec la radicalisation	1 année universitaire de novembre à juin 132 heures réparties sur 15 journées de cours et séminaires Validation du diplôme : mémoire et soutenance orale FPC : 3300 euros > 25 €/h FPI : 1650 euros > 12.5 €/h Frais de dossier : 300 euros	
Lyon 1	DU adolescents en difficulté		Pas de lien spécifique avec la radicalisation	Formation initiale normale : 500 € Formation continue Prise en charge individuelle: 1100 € 130 heures	

Bilan

À l'issue de ce rapport sur les formations nous remarquons que :

- Les équipes de recherche n'ont pas pu profiter des ressources financières liées aux formations ;
- Les formations manquent de coordination (sauf pour les DU de formation civile et civique) ;
- Les moyens manquent pour développer des formations en ligne ;
- Certains domaines sont absents des formations ;
- Les expertises du monde universitaire manquent de visibilité dans la société et dans les médias.

CHAPITRE 4

L'INSCRIPTION INTERNATIONALE

La question de l'ouverture internationale des sciences et des sciences sociales du religieux dans les institutions françaises est dans une large mesure liée à celle des humanités en général, et dépendante des types de parcours universitaires, de modes de recrutement et des attendus en termes de production et d'activité scientifique qui sont celles des sciences humaines et sociales. Néanmoins, il existe des spécificités, ou tout au moins des inflexions liées à l'objet religieux. On peut en identifier deux en particulier. D'une part, la quasi-absence de département d'études religieuses dans les universités françaises, dont il résulte que nos chercheurs sont d'abord formés et recrutés dans un champ disciplinaire (histoire, sociologie, anthropologie, philosophie, droit, sciences politiques, etc.) ou (moins souvent) dans un département d'études aréales. Cela est nettement différent de la situation dans plusieurs pays européens et nord-américains notamment, où de tels départements existent. D'autre part, la spécificité de la laïcité, tant comme cadre intellectuel et politique que comme objet d'étude. Ces deux aspects de la réalité française peuvent marquer un certain nombre des attendus de la circulation internationale des chercheurs français et des conditions de l'accueil de nos collègues étrangers ainsi que, plus largement, la diffusion des publications et des propositions de la recherche française.

Pour tenter d'apporter un éclairage sur ces questions, nous avons tenté un premier bilan de l'ouverture internationale de la recherche menée dans les institutions françaises suivant quatre grands aspects, chacun déclinés en plusieurs questions. Pour certaines d'entre elles, nous avons produits quelques données chiffrées sur la base de sondages limités mais, nous l'espérons, à même de donner des tendances³⁵.

³⁵ Le travail de dépouillement a été conduit par Mme Fanny Lalande, doctorante à l'Université de Lyon II, que nous remercions chaleureusement.

1. Parcours internationaux des chercheurs des institutions françaises

-Formation internationale des chercheurs des institutions françaises

Quelle part de nos collègues ont fait un doctorat, ou un postdoc, ou ont eu un poste à l'étranger ? Et parmi eux, combien ont eu une telle expérience en contexte francophone, anglophone, ou autre ?

Nous renvoyons sur ce point au chapitre 1.

- Quelle part aux recrutements internationaux dans nos institutions ?

Sur ce point, il n'y a pas de raison de penser que le domaine des sciences religieuses et des sciences sociales du religieux se distingue du reste des SHS : les exigences de langue, les modes de recrutement et le cadre réglementaire spécifique ne favorisent guère des recrutements réellement internationaux (même si bon nombre de collègues européens mais parfaitement francophones et résidant en France sont recrutés). Les grands établissements (EPHE, EHESS) et le CNRS diffèrent de ce point de vue par leur ouverture extra-européenne, bien que les recrutements au niveau du rang A soient de plus en plus difficiles, les conditions de rémunération étant largement inférieures, à ce niveau-là, en France, par rapport aux États-Unis en particulier, mais aussi à l'Allemagne. En revanche, la possibilité d'un engagement pérenne rend encore attractive l'offre française pour les premiers niveaux de l'enseignement supérieur ou de la recherche, par rapport à des carrières beaucoup plus tardives à l'étranger. Cela, comme le point précédent, concourt au fait que peu de nos spécialistes des questions religieuses aient une grande familiarité (autre que par de courtes invitations ou colloques) des institutions et départements spécialisés sur les questions religieuses à l'étranger.

Ce constat général doit être nuancé selon les disciplines et les aires aréales. Ces dernières, pour des raisons évidentes de langues de travail et de centres de gravité du champ souvent situés hors de France, tendent à un niveau d'internationalisation plus marqué. Pour prendre un exemple, les études bouddhiques sont très structurées au niveau international (avec le soutien d'organisations confessionnelles qui financent des chaires dans les grands universités, chose qui serait plus difficile en France du fait des réticences très fortes de nombreux collègues attachés à une stricte définition de la recherche publique à l'égard de tels types de ressources, réticence dans laquelle le tropisme laïc français a sans doute sa part pour nos domaines de recherche). De nombreuses chaires d'études bouddhiques, avec des programmes postdoctoraux, existent dans des départements d'études religieuses et les collègues français dans ce champ sont insérés dans ces réseaux et donc indirectement dans les milieux universitaires de sciences religieuses à l'étranger (Europe, Amérique du Nord, Asie). En outre, le CEIB (Centre d'études interdisciplinaires du bouddhisme, basé à l'Inalco et fédérant plusieurs universités et grands établissements) est une fondation récente (2017) visant à structurer et développer les études en France sur ce modèle, avec une réussite certaine (doctorats et postdoctorats financés par des fondations privées, etc.). Il y a là un modèle nouveau en France et qui mérite d'être imité.

2. Dimensions internationales des formations françaises

-Quelle part d'étudiants internationaux dans nos écoles doctorales, et d'où viennent-ils ?

La part des étudiants internationaux dans nos écoles doctorales en SHS est élevée, et les étudiants travaillant sur les sujets religieux ne font pas exception. Ainsi, la mention « religions et systèmes de pensée » de l'École doctorale de l'EPHE (250 doctorants en moyenne) compte à peu près 50% d'étrangers, et un tiers des doctorants sont en cotutelle. Nos institutions jouent donc un rôle majeur dans la formation aux études sur la religion à l'échelle globale, et attirent surtout des étudiants d'Europe du Sud, l'Italie apportant un contingent important, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Le devenir professionnel des docteurs formés en France dans notre domaine mériterait d'être mieux étudié, mais il semble que peu d'entre eux fassent ultérieurement carrière dans les grandes universités d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie.

- Le problème de l'offre de contrats postdoctoraux

Nous manquons de données quantifiées, mais il paraît clair, de par nos expériences individuelles, que la faible offre de postdoctorats rémunérés dans les institutions françaises a un impact très négatif sur le rayonnement global de nos travaux. Quelques programmes de type LabEx ont offert des postdocs sur des thématiques d'études religieuses (par exemple le LabEx Hastec, qui a joué un rôle notable, en particulier sur ce point, pendant plus de dix ans) mais les candidats et lauréats étaient en grande partie des docteurs diplômés des institutions françaises, le LabEx ayant cependant été largement ouvert au recrutement étranger³⁶. Mais de fait, le niveau de l'offre postdoctorale ne permet pas d'attirer en France un nombre important de jeunes docteurs formés dans d'autres grandes universités internationales. Les postdoctorats ouverts sur des projets ciblés (de type ANR) recrutent certainement dans un vivier plus divers, mais ont peu de visibilité internationale (excepté le cas des programmes européens). Cette situation diffère nettement de celle, par exemple, de l'Allemagne où des institutions (Max Planck, Cluster of Excellence, etc.) attirent des docteurs venus du monde entier, dont beaucoup n'ont pas d'expérience préalable en Allemagne. Le champ des études françaises sur le religieux bénéficierait grandement d'un institut du type du Max Planck Institute for the Study of Religious and Ethnic Diversity (Göttingen) qui sert de lieu d'échange pour les jeunes chercheurs du monde entier. De ce point de vue le réseau des Instituts d'études avancées pourrait jouer un rôle plus important pour nos disciplines.

³⁶ Les chiffres sont significatifs depuis 2011, Hastec a offert 25 contrats post-doctoraux à des candidats étrangers sur un total de 81 contrats. Rappelons également le LabEx COMOD (Constitution de la Modernité), rattaché au site universitaire lyonnais (ENS, Lyon 2, Lyon 3, Saint-Étienne...), qui a lui aussi bénéficié de contrats doctoraux et post-doctoraux (voir le site: <https://comod.universite-lyon.fr/axe-2-1-etat-et-les-religions/>)

3. Publications (en complément du chapitre 2)

- Les journaux et collections scientifiques françaises et leur dimension internationale

Les grandes revues scientifiques publiées en France autour de l'étude des religions ont toutes une dimension internationale importante. Nous avons, pour examiner cette question, porté l'accent sur trois revues établies de longue date et représentant des champs disciplinaires différents : les *Archives de Sciences sociales de religions* (ASSR) ; la *Revue de l'histoire des religions* (RHR) et la *Revue du droit des religions* (RDR). Toutes trois, bien qu'à des degrés variables, sont des revues internationales. De par leur politique linguistique d'abord : les ASSR publient en français, anglais et espagnol, avec des résumés dans les trois langues et parfois des traductions en ligne ; la RHR et la RDR sont bilingues français-anglais ; ceci est d'autant plus louable qu'elles ne disposent pas, à notre connaissance, d'un professionnel de l'édition anglophone natif, qui représente une nécessité de l'édition scientifique internationale, les avancées de l'Intelligence Artificielle (IA) restant à accueillir avec prudence dans nos domaines de recherches, marqués par un lexique et des formes d'écriture souvent complexes. Ces revues sont également internationales par leur diffusion (les ASSR sont intégrées à la plateforme Jstor) leur comité de rédaction et leur conseil scientifique (ce dernier assurant une « veille » très utile sur l'orientation de ces revues et le développement de la communication en ligne ayant, de ce point de vue, représenté un réel avantage dans la toute dernière période). Les trois revues sont référencées dans la liste ERIH plus (*European Reference Index for the Humanities*) créée par la Fondation européenne de la science et gérée actuellement par le Centre norvégien pour les données de recherche. Cette liste recense les revues académiques en sciences humaines et sociales en Europe avec l'objectif d'augmenter la visibilité et la disponibilité des SHS. Cette insertion dans ERIH Plus permet notamment que les articles des revues soient interrogeables par le moteur de recherche académique Dimensions. La RDR et les ASSR sont indexées dans la base bibliographique ATLA (*American Theological Library Association*). La RDR est référencée par l'Agence nationale d'évaluation de la recherche italienne (ANVUR) parmi les revues juridiques de classe A.

Cette attractivité internationale se traduit très concrètement par un nombre appréciable d'auteurs affiliés à des institutions non-françaises et ayant publié dans ces trois revues. Nous avons dépouillé ces revues pour les années 2012-2024 avec les résultats suivants :

ASSR : 157 sur 698 auteurs, soit 22%

RHR : 181 sur 882 auteurs, soit 21%

RDR : 42 sur 234 auteurs, soit 18%

Une partie de ces auteurs internationaux publient en français, notamment les collègues belges, suisses et québécois. Leur proportion par rapport à l'ensemble des auteurs est remarquablement stable entre les différentes approches disciplinaires. Elle montre que ces revues représentent très majoritairement un lieu de publication privilégié pour des chercheurs basés en France et pour lesquels les revues générales en SHS sont moins ouvertes, mais avec toujours une place *pour*, et donc un dialogue *avec* des collègues travaillant à l'étranger. Il convient cependant de remarquer que ces trois revues méritent sans doute d'autant plus d'être accompagnées qu'elles tentent de se situer, en tant que revues généralistes pour leur domaine, en équilibre entre les revues générales en SHS et les revues spécialisées pour un espace déterminé. Pour ne prendre

qu'un exemple, il reste parfois difficile d'obtenir les meilleurs auteurs pour l'islamologie par rapport à d'autres revues internationalement et anciennement réputées dans le monde des revues savantes, alors que l'ouverture pluridisciplinaire est ici scientifiquement, culturellement, voire politiquement essentielle.

-Où les chercheurs français publient-ils ? Dans quelle langue ?

Nous n'avons pas pu mener d'enquête quantitative sur ce point mais l'expérience croisée des quatre contributeurs de ce Livre Blanc montre que d'une part, les écarts sont très importants, avec des auteurs forts de publications importantes en langues étrangères (articles dans les grandes revues internationales, ouvrages) et d'autres qui, tout en jouissant d'un grand et mérité prestige en France, n'ont publié qu'en direction d'un public essentiellement francophone. Il s'agit pour une part de choix personnels, et non pas liés à un développement de carrière, tant l'impact international est d'une façon générale un critère peu valorisé dans les recrutements et les promotions (HDR, poste de PU et, sans doute dans une moindre proportion, DR). Mais peuvent intervenir aussi d'une part les domaines d'études (voir de ce point de vue le Chapitre 1), et d'autre part l'usage plus ou moins effectif de plusieurs langues d'écriture, l'aide à la traduction restant marginale dans nos institutions (voir aussi ci-dessous 3.4).

L'utilisation des données de HAL-SHS offre un éclairage très bienvenu sur les spécificités de la production scientifique dans le domaine des religions au sein des SHS. 23.140 notices sont répertoriées dans le domaine « religions » (sur 1,502,628 notices SHS, soit 1.5% — bien entendu, d'autres travaux portant eux aussi sur des questions religieuses n'ont pas été ainsi répertoriées par leurs auteurs dans le dépôt de leur des notices). Parmi ces 23140 notices, 74.1% étaient en français (69% pour l'ensemble des SHS) ; 19.1% en anglais (22.7% pour l'ensemble des SHS) ; 1.7% en italien (1% pour l'ensemble des SHS, où l'espagnol, et non l'italien, est la troisième langue de publication). Les écarts ne sont pas très élevés, mais restent néanmoins significatifs : les sciences religieuses produites dans les institutions françaises dont les membres déposent dans HAL-SHS sont sensiblement moins internationalisées au sens de la langue de publication que les SHS dans leur ensemble.

-Les traductions de travaux publiés en langue française en d'autres langues

Nous savons que la grande époque de la traduction des livres français importants en SHS vers d'autres langues, notamment l'anglais, est révolue, que les éditeurs scientifiques sont moins enthousiastes que par le passé et que l'avènement des traductions d'une qualité acceptable par l'IA (malgré les réserves signalées plus haut) couplée à la très large disponibilité (légale ou non) des livres en format digital (PDF ou autre) a totalement changé la donne. Néanmoins, un sondage sur les traductions récentes peut donner une idée de ce qui a attiré l'attention ou non des éditeurs étrangers. Nous avons collectivement établi une liste de 25 auteurs rattachés depuis longtemps à des institutions françaises, forts d'une certaine « séniorité » et répartis entre les diverses disciplines et aires culturelles. En croisant plusieurs catalogues de livres scientifiques, une méthode qui a sans doute mené à quelques omissions ou erreurs, nous avons identifié les nombres suivants de traductions :

Aucun livre traduit : 10 auteurs

Entre 1 et 7 livres traduits : 15 auteurs.

Traductions : 49, dont 23 en italien, 15 en anglais, 3 en espagnol et 7 dans d'autres langues.

De ce bref sondage, dont on peut se demander si ses résultats sont très différents de la situation en SHS en général, on peut retenir que la diffusion des ouvrages importants produits en France dans notre champ n'est pas négligeable, mais concerne largement (presque pour moitié) l'italien, ce qui témoigne des rapports intellectuels très étroits entre nos deux pays, mais ne permet pas une plus large diffusion dans le monde. Les traductions vers l'anglais, qui est, qu'on le veuille ou non, la *lingua franca* des humanités globales, sont à un niveau assez bas et attestent le fait que certains auteurs très importants dans le champ francophone sont peu lus dans le reste du monde. Ce constat préliminaire est largement à nuancer suivant les domaines d'étude : les collègues travaillant dans les études aréales publient assez fréquemment des ouvrages directement écrits dans les langues de travail de ces aires (anglais, espagnol, chinois, arabe, japonais...), qui n'apparaissent donc pas ici dans le décompte des traductions ; les travaux sur l'aire française ou européenne ou d'une portée plus théorique ou générale tendent à être publiés dans la seule langue française.

4. Rayonnement

- La présence des chercheurs des institutions françaises dans les grands colloques internationaux sur les questions religieuses

Afin d'appréhender la présence des chercheurs affiliés aux institutions françaises dans les grands événements internationaux dans le domaine des études sur la religion, nous avons dépouillé la liste des intervenants dans trois grands colloques récents : le congrès de l'EASR (*European Association for the Study of Religions*) en 2021 (à Pise), celui de la SISR (Société internationale de sociologie des religions en 2023 (à Taipei) et celui de la *European Academy of religion* en 2024 (à Palerme). Nous aurions voulu y inclure un congrès récent de l'AAR (*American Association of Religion*), mais nous n'avons pas pu accéder aux données.

Dans le premier cas (EASR 2021), nous notons 43 participants affiliés à une institution française sur 906, soit moins de 5%, chiffre particulièrement faible pour un colloque tenu en un lieu facilement accessible depuis la France.

Dans le deuxième cas (SISR 2023), nous comptons 18 participants affiliés à une institution française sur 155 soit 12%. Pour une association certes internationale mais d'ancrage fortement européen et bilingue anglais-français, le chiffre n'est guère satisfaisant. Mais il est probable qu'il soit plus important lorsque le congrès se réunit en Europe ; et cela pointe le problème du soutien financier apporté aux jeunes chercheurs pour participer à des colloques internationaux (en laissant ici provisoirement de côté la question du coût environnemental de ces congrès, qui

entre cependant en ligne de compte dans le choix de certaines unités de recherche) ; les politiques des écoles doctorales et des laboratoires sont extrêmement variables à cet égard, là où, dans bon nombre de grandes universités internationales, le soutien aux doctorants est un acquis, la participation à distance restant évidemment insuffisante du point de vue de la socialisation scientifique, très importante pour de jeunes chercheurs.

Dans le dernier cas enfin (EuAR 2024), 33 intervenants seulement, sur 940, soit 3,5 % relevaient d'institutions françaises.

Nous notons aussi que le profil différent des deux premiers congrès (davantage tourné vers l'histoire et l'archéologie dans le premier cas, et les sciences sociales et études contemporaines dans le second) peut aussi expliquer les différences, l'ouverture internationale semblant être aujourd'hui un peu plus grande en sciences sociales qu'en sciences humaines. Les sciences humaines dominent en revanche nettement *l'European Academy of Religions*.

-L'impact des recherches menées en France dans les débats scientifiques

La question de l'impact intellectuel, théorique et méthodologique, à l'échelle globale, des travaux menés en France est sans doute plus fondamentale encore que la présence physique des chercheurs rattachés à une institution française dans les colloques, mais aussi beaucoup plus ardue à évaluer. Nous avons tenté d'en esquisser divers traits en consultant quelques grandes encyclopédies de référence publiées récemment et en dépouillant la liste de leurs contributeurs pour identifier les institutions d'appartenance des auteurs sollicités.

Pour la *Oxford Online Encyclopedia of Religion*, nous avons 713 contributeurs, dont 10 sont rattachés à une institution française (1,4%), pour certains conjointement avec un rattachement avec une institution scientifique étrangère ; par comparaison, le chiffre est de 30% pour l'Allemagne. Nous avons clairement là une sous-représentation de nos recherches dans un outil de référence très utilisé par les étudiants et les chercheurs, qui ne peut que se traduire dans les lectures recommandées (un travail de dépouillement des bibliographies serait extrêmement instructif, mais au-delà de nos possibilités dans le cadre de ce Livre blanc), la diffusion des idées, et de façon générale l'attractivité intellectuelle de nos institutions.

Un constat similaire peut être fait pour la *Sage Encyclopedia of Religions* : sur 277 auteurs, 8 sont affiliés à une institution française (3% ; 6 auteurs pour Allemagne). Pour la *Encyclopedia of Religion and Society*, qui recrute ses auteurs essentiellement (mais pas exclusivement) dans les universités nord-américaines, sur 109 auteurs aucun n'est affilié à une institution française (aucun non plus en Allemagne).

Nous notons aussi, sans avoir sur ce point de données quantitatives, une semblable sous-représentation des chercheurs des institutions françaises dans les comités de rédaction des grandes revues et collections internationales.

Nous viendrons à la fin de ce Livre Blanc à diverses préconisations pour une nouvelle politique internationale de la recherche française.

SYNTHESE

1. Points forts

On observe une recherche développée depuis longtemps sur l'islam et qui s'est nettement renforcée ces dernières années, après la publication d'un Livre Blanc spécifiquement consacré à ce sujet, coordonné par Catherine Mayeur-Jaouen en 2014. Celui-ci alertait sur le déclin de l'islamologie en France et sur un défaut de renouvellement des travaux en sciences humaines portant sur l'islam de France. Les résultats ont été très bons en termes de structuration *via* le Groupement d'intérêt scientifique Mondes musulmans et Moyen-Orient (GIS MOMM), créé en 2013. Ce GIS avait et a toujours vocation à fédérer l'ensemble des équipes de recherche françaises qui travaillent sur ce champ, dans toutes les disciplines concernées (histoire, géographie, sciences politiques, sociologie, anthropologie, histoire de l'art, littérature, islamologie, philosophie). Le GIS s'intéresse en priorité au Moyen-Orient et au Maghreb, mais il comprend aussi l'ensemble des « mondes musulmans ». Le GIS regroupe près d'une quarantaine de centres de recherche français. Il est soutenu par le CNRS (INSHS) et par 24 universités et grandes écoles. C'est dans ces centres de recherche que se déploie principalement la recherche sur l'islam.

Les recherches qui ont pour objet l'islam bénéficient de soutiens financiers, qu'il s'agisse de projets (avec notamment chaque année depuis 2015, une ligne de financement dédiée ouverte par le ministère de l'Intérieur), de contrats doctoraux ou de bourses postdoctorales. On note également l'ouverture de postes d'islamologie, sans omettre la création de l'Institut français d'islamologie. Du point de vue de la formation, il faut également noter la création des diplômes d'université de formation civile et civique (ou diplômes de formation laïcité, religion et citoyenneté) qui maillent le territoire et dont le but principal est de former les cadres religieux musulmans à la laïcité et aux valeurs de la République.

L'analyse met également en lumière une recherche en histoire des religions, très active et ancienne, présente dans la quasi-totalité des universités françaises. Ainsi, l'Institut et la chaire d'histoire des religions ont été créés en 1919 à l'Université de Strasbourg au sein de ce qui s'appelait alors la Faculté des Lettres. Cette discipline a ses réseaux (par exemple, l'Association française d'histoire religieuse, la Société d'histoire du protestantisme). Nombreux sont également les masters relevant de la discipline.

Parmi les forces de la recherche françaises, nous devons aussi compter le droit des religions, entendu comme l'étude des rapports entre le droit (droit public, droit privé, droit européen et international, droit interne des religions, droit musulman et histoire du droit) qui est né à l'Université de Strasbourg et qui dispose, depuis de nombreuses années, de la seule équipe de recherche française spécialisée dans ce domaine. S'il est vrai que d'autres juristes en France peuvent se préoccuper des croisements entre droit et religion, c'est essentiellement *via* l'étude du principe de laïcité et des relations entre les cultes et l'État. L'Université de Strasbourg a dans son périmètre l'Institut de droit canonique, dont les chercheurs sont rattachés à l'UMR DRES. L'équipe strasbourgeoise est associée au CNRS. Ses productions et ses chercheurs jouissent d'une solide réputation internationale et font partie des meilleurs réseaux (*International Consortium foaw and religion studies-ICLARS*, *European academy of religion* (Bologne), etc.).

2. Points faibles

Une polarisation depuis quelques années sur le champ de l'islam a entraîné un effet de loupe sur un domaine relativement circonscrit, ce qui rend moins visible voire occulte d'autres champs du religieux qui n'en relèvent pas directement. Par exemple, dans la discipline juridique, les études portant sur le principe de laïcité se sont beaucoup développées, avec un accent mis sur la formation à la laïcité alors que d'autres problématiques, très interdisciplinaires, telles que le patrimoine religieux sont nettement moins valorisées. Certains champs apparaissent moins bien couverts : peu d'études sur « les religions à l'ère du numérique » quand bien même il s'agit là d'un champ à forte résonance sociale.

Une concentration des forces domine dans un petit nombre d'établissements avec une prépondérance des UMR des Universités de Strasbourg, Paris, Lyon, Aix-Marseille. Ce qui crée un net déséquilibre par rapport à d'autres centres plus périphériques et peut occulter une recherche de qualité menée par des chercheurs plus « isolés ». Et donc une dispersion des forces.

Un travail en silo domine. Sauf le temps d'un colloque ou d'un projet de recherche, les chercheurs ne décroissent pas leurs objets d'étude et les réseaux se partagent peu à une échelle institutionnelle.

Manquent des indicateurs et des données permettant de dresser un inventaire exhaustif et une cartographie fine de la recherche française en science du religieux.

On trouve des formations de haut niveau dans les domaines visés plus haut mais pas de formations interdisciplinaires (sauf par exemple dans l'Institut Convergence migrations, installé sur le Campus Condorcet, mais porté par une orientation spécifique sur le sujet des migrations).

On peut regretter aussi l'absence d'un ou de plusieurs masters en droit des religions ; et très peu de masters en sociologie des religions.

PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Ces perspectives se déploient dans trois directions : l'ouverture interdisciplinaire, l'ouverture comparative, et celle, enfin, internationale.

- *Ouverture interdisciplinaire*

Nous vivons encore dans l'héritage de la naissance éclatée des sciences sociales au tournant du XX^e siècle, sur les décombres de la vieille théologie et dans le rejet de la philosophie comme « reine des sciences » dans le contexte de la laïcité française. La réactivation, aujourd'hui, d'un dialogue entre les sciences sociales et la théologie est propice à une interrogation des sciences sociales sur cet éclatement : le principe d'incomplétude qui anime chacune d'elles doit faire l'objet d'une construction épistémologique nouvelle, au-delà de la nostalgie d'une science totale, théologique ou philosophique (dans la tradition hégélienne), et de la propension qu'a pu avoir chacune des sciences sociales à occuper une place hégémonique, comme ce fut le cas par exemple de la linguistique dans les décennies structuralistes, en réaction à l'hégémonie idéologique du marxisme et à sa dominante historiciste.

Il faut insister sur le fait qu'aujourd'hui, en raison de la marginalisation historique d'une théologie fondée sur l'exercice d'une profession confessionnalisée, l'immense richesse des savoirs liés à cette discipline tombe, si l'on peut dire, dans le domaine public. Certes, les évolutions sont différenciées en fonction des situations (pensons en particulier aux universités concordataires, qui doivent avoir toute leur place), mais d'une manière générale, de nouvelles approches de la théologie ou des théologies se multiplient, en particulier, et cela est révélateur, en construisant une sociologie historique des pratiques professionnelles (carrières, mobilités, hiérarchies, interactions avec d'autres sphères culturelles, etc.). Ces approches ont une dimension externaliste en abordant l'histoire de la théologie, jusqu'à l'époque contemporaine, à partir de critères d'analyse propres aux sciences sociales (comme par exemple dans le cas des travaux actuels sur le Concile Vatican II, en travaillant avec la notion d' « expertise » ou en situant le Concile et sa réception dans l'ensemble des mondes religieux, chrétiens et non-chrétiens, dans les Amériques et en Asie) ; mais cet externalisme méthodologique ne s'accompagne plus de l'affirmation, naguère obligée, d'un : « je ne suis pas théologien », qui signifiait souvent non pas seulement une déclaration d'incompétence mais une mise à distance : « je ne mange pas de ce pain-là ». Nous n'en sommes plus là et cela sera fructueux dans toutes les sphères, qu'il s'agisse des christianismes (un tout récent colloque sur « Théologie et sciences sociales », organisé aux Facultés Loyola de Paris avec une majorité de membres des universités publiques ou du CNRS aurait été impensable de part et d'autre il y a dix ans) ou des rapports, complexes, entre l' « islamologie savante » et la sociologie ou l'anthropologie des mondes musulmans., ou encore entre la sociologie du judaïsme contemporain et la tradition des études juives.

- *Ouverture comparative* (comment articuler les grands domaines religieux dans des constructions communes)

Cette ouverture est à notre sens une urgence scientifique. D'une part parce qu'elle serait un facteur décisif de construction d'un espace commun pour les savoirs sur le religieux, d'autre part parce qu'elle représente une réserve largement encore inexplorée alors que, dès lors que l'on développe des approches pratiques des faits religieux, par les réalités dévotionnelles, par les implications économiques des pratiques religieuses, par les dynamiques institutionnelles elles-mêmes, par les supports de savoirs (le livre, par exemple, dans ses usages), on découvre

des zones de comparabilités multiples, et qui ne sont pas seulement des zones de comparabilité, mais de connections, de porosités entre des univers mitoyens, rivaux, concurrents, mais liés (pensons par exemple au monde des confréries entre christianisme et islam, aux pratiques votives, qui impliquent d'innombrables régions religieuses, en Asie en particulier, etc.). On peut et on doit imaginer, pour les années qui viennent, et en favorisant les plus larges convergences scientifiques, l'ouverture de chantiers qui pourraient être fortement mobilisables pour toutes et tous, comme, pour ne donner quelques exemples, une approche dans la longue durée des phénomènes « schismatiques » (entre sunnisme et chi'isme, protestantismes et catholicisme, etc.).

Mais une ouverture comparative recouvre encore un autre enjeu et qui n'est pas des moindres, parce qu'il pourrait retourner comme un bénéfice scientifique ce qui reste aujourd'hui encore une source de difficultés et un frein aux coopérations. En France tout particulièrement, le catholicisme comme religion historiquement majoritaire et parce qu'elle était majoritaire a amorcé depuis longtemps un processus de sécularisation et les sciences religieuses en ont été le signe en décrochant un engagement savant de toute appartenance confessionnelle, bien que cela devrait être beaucoup plus minutieusement examiné et ce serait aussi un des enjeux de cette troisième dimension de l'ouverture comparative. Ce n'est pas le cas des religions « minoritaires » qui parce qu'elles étaient minoritaires, ont articulé des approches sociologiques ou historiques sur des positions identitaires, nécessaires évidemment. Mais cela a impliqué un rapport différent à l'objet, et cette difficulté n'a finalement jamais, et cela peut se comprendre, été frontalement réfléchi. Le temps est venu, dans le cadre d'une vaste concertation de l'ensemble des acteurs du champ des sciences du religieux, de porter un regard sur l'histoire de ces sciences dans leur rapport, encore une fois assez exacerbé en France, avec l'histoire politique de la place du religieux dans le monde social ; et de construire ce que l'on pourrait appeler une « culture religieuse », dont nous ressentons souvent le manque, à tous les niveaux, et qui pourrait gagner à une articulation du monde académique sur d'autres espaces de réflexion et d'action.

- *Ouverture internationale* (comment situer les spécificités françaises dans l'espace européen et mondial)

Nous devons, c'est une évidence, accroître toujours plus la circulation des savoirs et de celles et ceux qui les portent au sein de l'espace européen et plus largement international. Cela passe en particulier par une culture de la traduction, en langue française et inversement, aujourd'hui trop frileuse dans le monde de l'édition. Insistons cependant ici sur l'urgence de la traduction du français, vers l'anglais en particulier. Nous le savons toutes et tous : les lecteurs de moins de cinquante ans ne lisent plus le français, qui tend à devenir aussi marginal que l'italien dans la communauté scientifique internationale, le portugais étant encore sauvé par le Brésil... C'est une réalité, que nous pouvons constater, quelquefois amèrement, dans les bibliographies des ouvrages anglophones. Or les chercheurs français ne sont pas tous passés à la langue anglaise ; et pour cause, puisque c'est une langue difficile pour des « latins ». La traduction anglaise de la production française reste donc aujourd'hui un impératif. Les logiciels d'IA pourront-ils y aider ? C'est une question ouverte.

Mais là n'est pas la seule dimension de l'ouverture internationale. Il est tout aussi essentiel, dans un contexte historiographique mondial extrêmement mouvementé et fortement marqué, idéologiquement mais aussi scientifiquement, par les études post- et dé-coloniales, de mettre en débat les traditions scientifiques européennes, qui ont été pendant des décennies le bras savant d'un eurocentrisme parfois même « innocent », en raison sans doute de la richesse de leur héritage depuis le XIX^e siècle. Mais nous devons faire face à de nouveaux défis, qui passent en particulier, à l'échelle mondiale, par de nouvelles articulations des « sciences religieuses » et des « sciences du religieux » et plus encore des « sciences sociales du religieux » (et là, la

« reconquête » de la théologie est importante aussi). Il faut tout à la fois tenir l'héritage de la laïcisation des savoirs sur le religieux et le mesurer à d'autres traditions, mesure qui passe déjà, toujours, par des confrontations lexicographiques : qu'est-ce que la « religion », qu'est-ce qu'un « clergé », qu'est-ce qu'une « religion du livre », etc. ?

RECOMMANDATIONS

1. Enrichir la formation

-Organiser la formation universitaire

Les formations spécifiques sont trop peu nombreuses et trop dispersées. Elles ont un atout majeur : la pluridisciplinarité. Il semblerait nécessaire d'insister sur trois leviers tout en laissant, bien évidemment, une totale liberté à chaque établissement :

1. Créer un répertoire commun des ressources qui peuvent se partager ;
2. Fournir des objets pédagogiques communs, surtout dans les domaines pour lesquels notre recherche reste frileuse (par exemple sur la théologie ; sur l'étude des textes « sacrés »...). Le GIS-Religions avait amorcé une création de ressources autour de ces sacrés avec des films d'une durée de 25 mn, qui sont toujours mobilisables ;
3. Développer des plateformes pour favoriser les formations en ligne ;

Ces actions concernent directement les équipes et la recherche car :

- Elles favoriseront le partage d'expériences. Il s'agit moins ici de lancer de nouvelles recherches que de faire connaître ce que chacun développe, avec évidemment en ligne d'horizons des convergences fécondes.
- Elles favoriseront ce qui pourrait être appelé le « socle » de notre champ. La France a développé une forte expertise dans l'approche sociale, juridique, historique des faits religieux. Mais elle a négligé jusqu'ici, sauf exceptions, l'étude des sources textuelles des religions. C'est un manque pour les étudiants, mais aussi pour la recherche elle-même.
- Elles permettront en outre d'ouvrir formations et équipes à des religions peu documentées, asiatiques ou africaines par exemple. Nous sommes très et trop centrés sur le christianisme, l'islam et dans une moindre mesure le judaïsme.
- Elles permettront de développer les formations en ligne : c'est aujourd'hui un point essentiel qui doit être promu, en particulier en ce qui concerne les formations continues, pour des populations actives difficilement mobilisables pour des parcours académiques ordinaires.

Insistons ici sur une recommandation essentielle. Nos jeunes chercheurs en sciences religieuses, comme leurs collègues en SHS en général et peut-être parfois plus encore, ont besoin d'expériences d'enseignement. Une solution qui bénéficierait à tout le monde serait la création de postes d'ATER pour enseigner une introduction aux sciences religieuses (méthodes, historiographie) dans les départements disciplinaires (histoire, sociologie, sciences politiques, droit, etc.). Ces postes seraient financés centralement et proposés, gratuitement, aux universités, pour qu'ils recrutent pour deux ans des doctorants ou postdocs faisant/ayant fini une thèse dans le domaine des religions. Ce programme aurait le triple avantage de faciliter l'insertion professionnelle des doctorants et d'améliorer la culture religieuse des étudiants dans les cursus disciplinaires et d'y renforcer la légitimité de l'approche scientifique intégrée des faits religieux.

Les liens entre formation et recherche sont étroits. Améliorer les conditions de la formation, c'est aussi permettre aux équipes d'atteindre de nouveaux domaines de recherche, en rapprochant les collègues par un travail en réseau.

Une telle entreprise doit être conduite dans le cadre d'une structure fédérative, qui ne développera pas un programme de recherche particulier mais fournira des moyens pour l'ensemble des programmes actuels ou virtuels.

-Intervenir dans les formations courtes

A un moment où il est demandé aux équipes de recherche de diversifier leurs modes de financement, il semble paradoxal qu'elle n'interviennent pas plus dans le domaine de ce type de formations, à l'image de ce que l' IISMM (l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman) a pu promouvoir.

Il est par ailleurs plus que jamais indispensable que notre champ puisse disposer d'une structure commune et de moyens humains pour intervenir dans les appels d'offre pour le financement de la recherche. Il faudrait donc :

- Une structure légère composée d'un personnel administratif et d'un enseignant référent pour scruter les appels d'offres, monter les dossiers, etc.
- Cette structure pourrait assez rapidement s'auto-financer.
- L'argent dégagé pourrait en outre financer d'autres actions préconisées dans le cadre de ce Livre blanc.

2. STRUCTURER LA RECHERCHE

- Construire un réseau d'excellence fournissant des ressources, des analyses et des données sur les dynamiques religieuses contemporaines en lien avec les défis sociétaux français et européens. Il porterait trois ambitions :

a/ constituer un **pôle d'expertise qualifié** et **une infrastructure** aptes à répondre aux défis de la science et de la société dans un domaine dont il est actuellement capital de comprendre les dynamiques ;

b/ promouvoir la recherche française et attirer les talents d'ailleurs, contribuant ainsi à l'attractivité de la France et à sa proactivité sur le plan international ;

c/ diffuser de nouvelles méthodologies pour produire des stratégies innovantes, afin de mettre en œuvre à la fois un **programme de formation** original à destination de la jeunesse (lycéens et étudiants), une **recherche de pointe** allant au-delà des cadres monodisciplinaires et une **force de propositions pour les décideurs** en France et en Europe.

-Développer une stratégie intégrative d'analyse et d'étude des phénomènes complexes à l'œuvre dans le champ du religieux : fondamentalisme, relations à la citoyenneté, interaction entre politique et religion, rapport au sacré, rôle des acteurs sociaux et des groupes intermédiaires, attitude critique à l'égard des religions, géopolitique des religions, réseaux d'influence internationaux, modalités d'adhésion, gestion du pluralisme et de la diversité, impacts économiques et sanitaires, etc.

Etant donné, comme l'a montré le chapitre 1, les ressources encore importantes de notre milieu dans le domaine des sciences historiques sur la longue durée— même si la baisse de la demande entraîne une baisse de l'offre dans un cercle assez vicieux - **il est essentiel de ne pas perdre de vue** la profondeur de champ historique des problématiques contemporaines et les enjeux, en termes de méthode et d'épistémologie en général, de la recherche sur les périodes anciennes.

Il conviendrait, dès lors, de développer des programmes ambitieux de recherche destinés à **renouveler l'appréhension du champ religieux et ses méthodes d'analyse en les soutenant par :**

- La construction d'un « **réseau de réseaux** » **scientifiques**, mutualisant les compétences des équipes, organismes et établissements existants avec la création de chaires.
- Une **infrastructure de données** à l'échelle nationale, qui aura vocation à s'associer à/ou s'intégrer dans des structures internationales
- Des **dispositifs de formation initiale ou continue**, par labellisation de l'existant ou par création de *curricula* spécialisés. Les formations tout au long de la vie, nous l'avons dit, sont un véritable défi pour nos établissements et nos centres de recherche. Dans ce domaine, il conviendrait de :
 - Créer un répertoire des collègues pouvant intervenir sur des thématiques précises ;
 - Créer un site sur lequel toutes les formations proposées par les équipes universitaires seront recensées, et sur lequel les enseignements enregistrés et les ressources documentaires seront répertoriés ;
 - Labelliser des formations propres à éviter les formateurs auto-proclamés. Le rôle de l'IFI pourrait ici servir de modèle.
- Des **instances multi-scalaires de collaboration et de dissémination** à l'interface entre l'académique et les acteurs de la société économique et civile, alignées sur les principes de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) et des recherches participatives.

3) Favoriser la lisibilité de l'expertise universitaire

Le milieu universitaire, chercheurs et enseignants-chercheurs, est aujourd'hui peu visible dans le paysage social et médiatique français. Il faut que les journalistes, les commanditaires de formation, etc. puissent clairement identifier les chercheurs spécialisés.

Nous préconisons donc la création d'une plateforme où les chercheurs seront facilement repérables : domaines de recherche, domaines d'intervention, coordonnées... Le GIS-Religions avait imaginé accompagner chacun de ces portraits par un court podcast. L'idée est à reprendre.

Cette initiative permettrait de contrer la multiplication des formateurs auto-proclamés mais aussi, plus positivement, d'assurer une présence active de nos équipes dans les médias et la société.

4. Soutenir les publications.

La « production française » est très importante mais elle nécessite de sortir des cadres actuels qui ne la mettent pas en valeur. Pour cela, quatre recommandations nous paraissent prometteuses :

-Soutien d'une collection spécifique en langue anglaise de « grands classiques » de la pensée francophone

Dans le cadre du GIS-Religions, il avait été décidé de commencer cette collection en faisant traduire et publier un des ouvrages majeurs de Jacques Le Brun (1931-2020), historien des religions, spécialiste du catholicisme moderne.

Cette entreprise permettrait de :

- Faire connaître à l'étranger nos ouvrages fondamentaux. Ce serait d'autant plus important que les chercheurs français ne semblent plus « producteurs » de méthode, de thématiques fortes... Il en va de même d'autres langues car tout est écrasé par l'anglais.
- Favoriser les échanges entre nos disciplines, donc entre des collègues ayant des approches très différentes. La collection permettrait de renforcer la structuration de notre champ.

Une telle entreprise nécessite cependant un certain budget car les contacts pris lors du GIS-Religions montrent que des éditeurs peuvent être intéressés par une telle collection mais vont demander une aide (spécialement pour la traduction).

-Soutien à la diffusion des thèses

Afin de soutenir les jeunes chercheurs, il pourrait être utile de mieux mettre en évidence les thèses. Inutile de vouloir les publier, les modalités de soutien sont déjà extrêmement nombreuses. Mais nous pourrions les aider à « émerger » plus lisiblement. Pour cela, conformément à ce que le GIS-Religions avait envisagé, nous proposons :

- La création d'un prix de thèse comme cela existe dans des GIS thématiques ou géographiques.
- La réalisation de courtes vidéos présentant le chercheur et son travail. Le produit ainsi réalisé pourrait être mis à disposition de son équipe mais aussi alimenter le site internet envisagé (voir le chapitre sur les Formations).
- Le développement du soutien à la publication d'articles en anglais. Ce type de publication est souvent une nécessité pour les jeunes chercheurs. Mais pour arriver à publier dans les « bonnes revues », ils ne connaissent pas toujours les codes indispensables.

-Soutien aux entreprises transversales et transdisciplinaires

Nous l'avons vu, la production est riche, foisonnante. Mais il semble qu'il y ait une faiblesse : tout ce qui peut ressembler à un socle de connaissances et de méthodes communes. Nous développons des études sur les faits religieux dans leur complexité et leur diversité ; nous oublions les fondements sur la « religion » elle-même et les méthodes de son approche.

Les chercheurs français (souvent liés à l'Église) avaient mené à bien de telles entreprises au début du XX^e siècle mais elles sont maintenant négligées alors qu'ailleurs dans le monde elles restent une force de la recherche ; pensons au LThK (*Lexikon für Theologie und Kirche*). Les jeunes chercheurs s'en rendent parfaitement compte, ce qui explique le succès des « universités d'été » comme « les usages contemporains du Coran » organisée en 2019 par le GIS-Religion et l'IRMC (Tunis). Les demandes portent essentiellement sur les textes « sacrés », les concepts, etc.

Le GIS-Religions avait commencé à œuvrer en ce sens. Il en était sorti le *Dictionnaire des temps sacrés* publié aux CNRS-Éditions en 2023 et *L'Europe des superstitions*, paru aux éditions du Cerf en 2020. Bien d'autres initiatives se sont manifestées comme *Théologie. Une anthologie* (2013), *Les jésuites, Histoire et dictionnaire* (2022) aux Éditions Bouquins, le *Dictionnaire critique de l'Église*, aux PUF, etc. D'autres entreprises sont en cours comme le *Dictionnaire du non-religieux*.

Il faut également rappeler dans ce même registre le *Dictionnaire des faits religieux* aux PuF, le *Dictionnaire du droit des religions* (deux éditions, CNRS éditions), le *Traité de droit des religions* (deux éditions chez Lexis Nexis).

Le retentissement public et critique de ces différents ouvrages souligne leur importance, scientifique, pédagogique et plus largement culturel et la nécessité de leur développement.

Il faut soutenir ces initiatives car :

- Elles permettent véritablement de structurer notre champ de recherche en favorisant une vraie pluridisciplinarité ;
- Elles sont difficiles à mener car les éditeurs sont parfois frileux face à ces « long-sellers », d'ouvrages de fond qui ont une vie très longue mais des ventes très progressives ;
- Elles donnent des informations normalement dispersées ;
- En un temps où l'actualité oblige l'urgence de certains sujets, une telle politique permet de redonner de l'épaisseur et de la profondeur aux questions abordées (ex. : dans le *Dictionnaire des temps sacrés*, les articles sur l'islam, le christianisme et le judaïsme, qui sont les plus attendus, voisinent avec des textes sur l'antiquité, la Mésopotamie, l'Amérique...)

Deux types d'ouvrages seraient à privilégier : les dictionnaires et les anthologies.

-Soutien aux revues

Le monde des revues dans notre domaine est très complexe, tant par la multiplication des titres que par leur diversité. Certaines revues sont anciennes, bien installées, que ce soit les *Archives de sciences sociales des religions*, la *Revue d'histoire de l'Église de France*... Au cours de la décennie qui vient de s'écouler, de nouveaux titres ont vu le jour comme *Ethique, Politique, Religions* ou *Revue du droit des religions*. Ce type de publication conserve donc toute sa légitimité et sa force.

Cependant, les revues souffrent de l'effondrement des abonnements individuels et des difficultés pour les institutions à maintenir leurs acquisitions. Le recours à la publication en ligne ne résout pas tous les problèmes. Nous préconisons donc d'aider les revues :

- Sur le site internet envisagé (voir le chapitre Formations), donner une grande visibilité aux revues, ce qui permettrait (outre les abonnements) une diffusion au numéro (surtout en cas de dossiers thématiques, qui tendent à se généraliser à cet effet) ;
- Par une concertation entre responsables de revues. Cela pourrait commencer par une table ronde permettant de faire le tour complet de l'existant, des difficultés éditoriales, etc. Les initiatives en réseau recommandées du point de vue de la recherche pourraient rendre possible une extension de cette concertation, jusqu'ici trop limitée à certaines maisons d'édition ou à certains sites.

3. ENGAGER UNE NOUVELLE POLITIQUE INTERNATIONALE

Au vu des constats exposés au chapitre 4, pour préliminaires qu'ils soient, nous proposons les préconisations suivantes en vue d'améliorer l'insertion et la visibilité internationale des chercheurs des institutions françaises, en particulier des jeunes chercheurs (doctorants, postdoc, et débuts de carrière). Il ne s'agit nullement ici de vanter l'internationalisation comme un but en soi, mais comme une double condition : 1) de la qualité intellectuelle, la diversité, la diffusion et l'avenir de nos travaux, qui gagneront à davantage être au cœur des débats internationaux, et 2) de l'employabilité de nos jeunes chercheurs, et en particulier des doctorants que nous formons, tant en France qu'à l'étranger. En France, parce qu'une expérience internationale sera un atout pour des jeunes chercheurs qui sont souvent reçus dans les comités de sélection avec un a priori défavorable qu'accompagne pour bon nombre de collègues l'étiquette « religion » ; et, pour des raisons évidentes, à l'étranger, ne serait-ce que parce que la France forme plus de docteurs en sciences religieuses qu'elle n'en recrute dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

De nombreux pays et institutions conduisent une politique d'internationalisation en finançant des chaires de professeurs invités, permettant de faire venir dans de très bonnes conditions financières des professeurs de stature mondiale pour quelques semaines afin qu'ils donnent conférences et master classes. Les IEA mènent ce type de politique, qui a pu bénéficier à des collègues dans le champ des études religieuses. Il nous semble cependant qu'en complément de

ces dispositifs, d'autres politiques, d'une nature différente (et tout à fait complémentaire) auraient une grande valeur ajoutée.

-Soutien à l'internationalisation des jeunes chercheurs

Nos jeunes chercheurs ont besoin d'abord d'**un soutien effectif aux mobilités sortantes**, au-delà d'un seul encouragement à de telles mobilités. Sur le modèle du GIS Asie, un relais à venir du GIS Religions devrait proposer un soutien financier aux jeunes chercheurs pour leur participation à des colloques ou congrès internationaux de premier plan. Le réseau RELIGIS s'est engagé dans cette direction.

Par ailleurs, nous appelons de nos vœux **un fonds** (abondé par le CNRS, le MENESR, mais aussi des fondations et autres mécénats que nous ne pouvons plus négliger aujourd'hui) **pour le financement de postdoctorats de deux ans** pour les détenteurs d'un doctorat dans nos domaines de recherche en France, dans un département d'études religieuses d'une université étrangère (financement encadré par des partenariats avec des universités comme la Divinity school de Harvard, l'Université de Chicago, etc. ou d'autres grandes institutions, comme l'Université de Lausanne, l'Université de Leipzig, la SOAS de Londres, etc.). Ce programme aurait le triple avantage de faciliter l'expérience internationale et l'employabilité des nos docteurs, d'accroître les échanges intellectuels avec les grandes universités étrangères ; et de faciliter le développement des cotutelles doctorales.

-Soutien à la visibilité internationale des travaux des chercheurs français

Plutôt qu'un simple soutien financier à la traduction (que ce soit d'articles ou de livres), qui a été un modèle efficace à une certaine époque mais perdra inévitablement de sa pertinence à l'âge de l'IA (ce que l'on peut d'ailleurs regretter dans nos domaines, comme nous l'avons déjà souligné), il nous semble qu'il conviendrait d'encourager les chercheurs, de toutes générations, à **accorder une part** (certainement pas la totalité, nous tenons tous beaucoup à une publication scientifique francophone vivante et plurielle) mais néanmoins non négligeable, à **des publications internationales en langues étrangères** ; cela mériterait de devenir un critère d'évaluation explicite à plusieurs niveaux (concours de recrutement, promotions, dossiers IUF et autres). De même, il faudrait **encourager une formation plus systématique à la prise de parole en anglais** dans des colloques internationaux et à la préparation de réponses aux appels d'offres et dossiers de postdocs internationaux.

Un soutien financier pourrait aller **au recrutement d'anglophones natifs**, professionnels de la communication scientifique, qui aideraient les jeunes chercheurs à préparer des communications et des articles, à monter des projets européens ou autres, et pourraient également venir en appui aux revues scientifiques. Des universités européennes (en Allemagne, par exemple) mettent en place ce type de soutien avec un succès que tout le monde peut constater en termes de résultats aux appels d'offre.

CONCLUSION GENERALE

Le tout récent succès du projet RELIGIS et la politique de réseau qu'il a placée en son centre sont déjà une première réponse à ces diverses recommandations ; mais cette réponse ne vaudra que si, conformément à ce que les promoteurs de ce projet ont eux-mêmes exprimé au cours de sa gestation, tous les acteurs du champ (académiques, mais aussi culturels et citoyens) s'emparent du nouvel instrument qui leur est aujourd'hui proposé et en font celui de la triple ouverture pluridisciplinaire, comparative et internationale que nous préconisons dans ce Livre Blanc. Seule cette orientation pourra permettre d'articuler ce qui peut être une force de la situation actuelle – si le paradoxe de cette situation n'est pas méconnu : l'aspiration à une plus forte reconnaissance publique et internationale et, dans le même temps, des trajectoires portées, aujourd'hui plus qu'hier, par la recherche individuelle. Nous ne sommes plus au temps des grandes enquêtes collectives : l'évolution des sensibilités personnelles, la structuration professionnelle du champ et les injonctions institutionnelles ne vont plus dans ce sens, et c'est ainsi. Nous devons surmonter cette évolution par le développement des divers instruments proposés ici.

ANNEXE

Questionnaire élaboré dans le cadre de la création du Livre Blanc sur la situation et les perspectives des sciences et des sciences sociales du religieux en France proposé à la demande de la direction du CNRS (voir chapitre 1)

Partie A Fiche d'identité du chercheur / de la chercheuse

A 1 À propos de vous

Non

Prénom

A 2 Vos fonctions universitaires

Votre université de rattachement

Votre fonction

A 3 votre ou vos disciplines

Anthropologie Ethnologie

Archéologie Préhistoire

Architecture art plastique

Droit

Épigraphie sigillographie

Esthétique philosophie de l'art

Géographie

Histoire

Histoire de l'art

Histoire du droit et des institutions

Lettre et civilisations

Numismatique philosophie philologie épistémologie

Psychologie psychanalyse neuroscience

Relations internationales géopolitique

Science politique

Sciences religieuses théologie

Sociologie

Démographie

A 4 Merci de préciser en cas de besoin la spécificité de la discipline

A 5 Votre laboratoire, membre du GIS ou autre

ANHIMA

CECILLE

CERI

CERMOM

CéSor

CRHIDI

DRES

CRUHL

EA 43-78

GSRL

HALMA

HISOMA

IHRIM

IRHIS

LaBex RESMED

LARHRA

LAS

LEM

TEMOS

Autre

A 6 Votre ou vos périodes de recherche

Préhistoire

Antiquité

Moyen Âge

Renaissance

Époque moderne

Époque contemporaine

A7 Votre ou vos aires géographiques de recherche

Afrique

Amériques

Asie

Europe

Océanie

A 8 Vous pouvez apporter des précisions sur les périodes ou les aires géographiques qui concernent vos recherches :

A 9 Votre site Internet (cela peut être votre propre site personnel ou celui de votre laboratoire)

A 10 Votre adresse de courrier professionnel

Partie B Thèmes de recherche

B1 Votre thème ou vos thèmes de recherche

Thème 1

Thème 2

Thème 3

Thème 4

Thème 5

Thème 6

B2 Votre bibliographie (envoyer en pièce jointe)

Partie C Curriculum Vitae (envoyer en pièce jointe)